Bilan d'activités du 01 janvier au 31 décembre 2023

Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669

La Jaubernié – Sophie Coste-Durieux

Rédaction : Sophie COSTE-DURIEUX

Janvier 2024

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS 1
PREAMBULE 1
1. Fiche d'identité du site 2
2. Historique du site 3
3. Les enjeux du site 4
4. Structure animatrice du site 9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES 10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000 10
2. Accompagnement du PAEC 10
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires 10
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels 10
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES 11
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions 11
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires 12
3. Participation / promotion des mesures foncières 12
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations 12
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats 12
- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon 12
6. Milieux aquatiques 14
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE 15
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet 15
a) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier 15
b) Etude géosite de la Jaubernie 15
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations 15
3. Veille locale et alerte 17
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES 18
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site 18
Participation au programme STOC-EPS 19
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION 21
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus 21
a) Animations scolaires et centres de loisirs 21
b) Fête de la nature 21
c) Conférence « la nature dans nos villes de demain » 22

2. Actions médiatiques 23
a) Exposition Natura 2000 itinérante Drôme/Ardèche 23
ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES 23
1. Stratégie nationale pour les aires protégées 23
2. PLU Le Pouzin 24
3. Petites villes de demain 24
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE 24
1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus 24
2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics 24
MISES A JOUR DU DOCOB 25
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE 25
1. Rapport d'activité annuel 25
2. Renseignement de SIN2 25
DIVERS / AUTRES 25
1. Participation aux journées du réseau N2000 25
a) Réseau Natura 2000 25
b) Stagiaires 25
c) Fonctionnement de la structure 25
d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse 25
e) Formations professionnelles 26
f) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet 26
g) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN 26
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2023 27
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2023 – B25 28
ANNEXES 33

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25 2
Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020 3
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire 4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25 6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale. 7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale 9
Photo 1 : emplacement du projet de placette d'équarrissage à Rompon 13
Photo 2 : la Bayonne 14
Photos 3 et 4 : plateau de Rompon et pie-grièche écorcheur (Amanda Cocquelet) 19
Photo 5 : Grotte de Meysset, panneau d'information 20
Photo 6 : Gesse blanchâtre 20
Photo 7 : animation centre de loisirs du Pouzin 21
Photo 8 : fête de la nature 2023 21
Articles parus dans la presse locale 22
Photo 9 : conférence « la nature dans nos villes de demain » à la médiathèque de Privas le 30 novembre 2023 22
Photo 10 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche au congrès national des élus – 09/2022 23
Photos 11 et 12 : ZPS de Printegarde 26
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25 27
Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux 28
Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux 32

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier au 31 décembre 2023. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Sophie Coste-Durieux.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054 ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

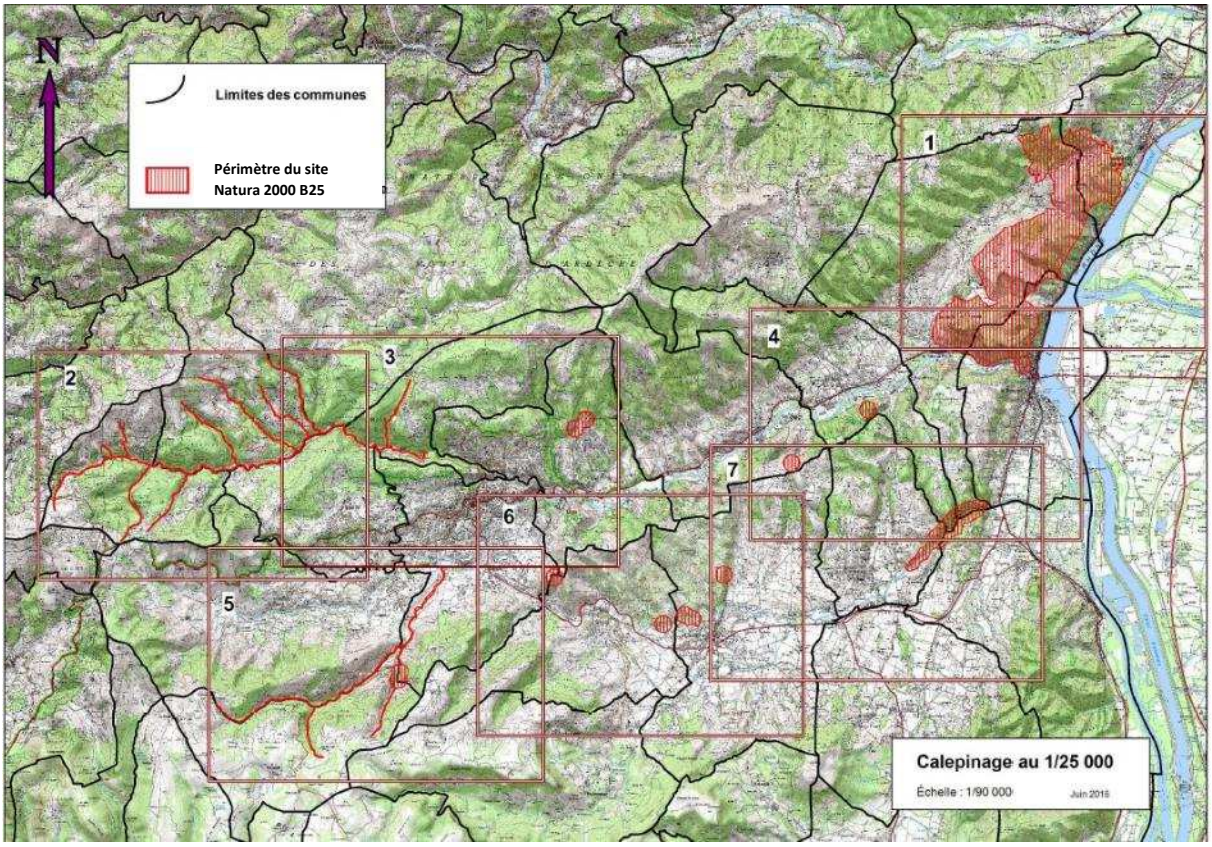

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

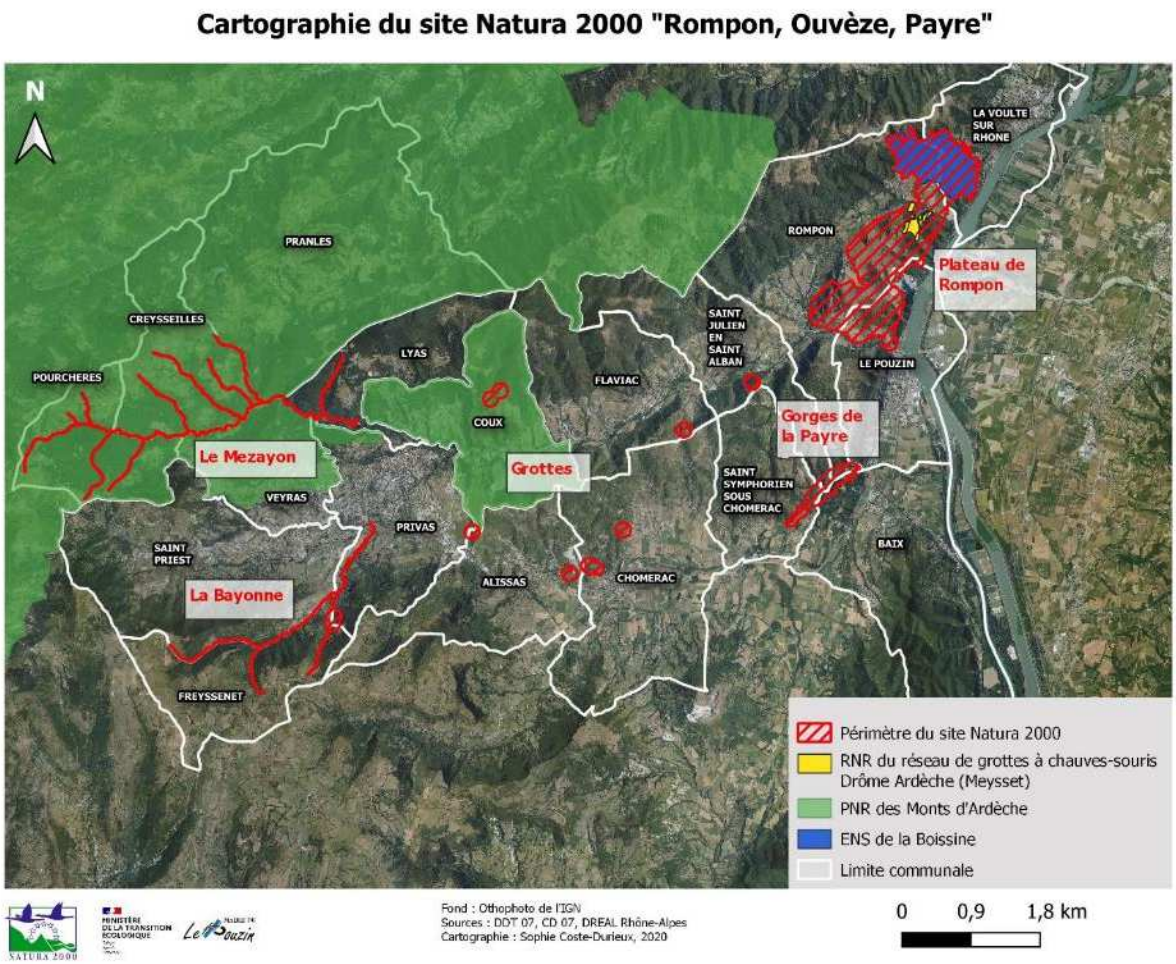

Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020

2. Historique du site

Dates	Etapes
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement de chargé de mission : Manon EUDES remplace Jean-Baptiste BUTIN appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »

28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local
1er juin 2020	Changement de chargée de mission : Manon EUDES, partie le 29 février 2020, est remplacée par Sophie COSTE-DURIEUX
13 octobre 2020	Comité de Pilotage local
4 mai 2021	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon, est réélu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
8 décembre 2022	Comité de Pilotage local
1er janvier 2023	Transfert des compétences Natura 2000 de l'Etat à la Région Auvergne Rhône-Alpes

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016. Ce dernier a été mis à jour et renvoyé à la DREAL le 17 septembre 2021.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.)*	5110
Matorrals arborescents à *Juniperus spp*.	5210
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi	6110
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (sites d'orchidées remarquables)*	**6210***
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	**6220***
Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis*)	6510
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)	**7220***
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Forêts de Castanea sativa	9260
Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*	92A0
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*	9340

*Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire*

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*	IV	LC	
	Rainette méridionale	*Hyla meridionalis*	IV	LC	
	Crapaud calamite	*Epidalea calamita*	IV	NT	
	Grenouille agile	*Rana dalmatina*	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	*Lacerta agilis*	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	*Lacerta bilineata*	IV	LC	
	Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	IV	LC	
	Couleuvre à collier	*Natrix natrix*	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale*	II, IV	EN	
	Petit Murin	*Myotis blythii*	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii*	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	*Myotis capaccinii*	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	*Myotis alcathoe*	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	*Myotis myotis*	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	*Myotis nattereri*	IV	LC	
	Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*	IV	NT	
	Noctule commune	*Nyctalus noctula*	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	*Nyctalus lasipterus*	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	*Plecotus oritus*	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	*Plecotus ostriacus*	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	*Pipistrellus pygmaeus*	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	*Pipistrellus nathusii*	IV	NT	
	Vespère de Savi	*Hypsugo savii*	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	*Tadarida teniotis*	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhlii*	IV	LC	
	Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Murin de Daubenton	*Myotis daubentonii*	IV	LC	
Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	*Castor fiber*	II, IV	LC	
	Loutre d'Europe	*Lutra lutra*	II, IV	VU	

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Poissons	Blageon	*Telestes souffia*	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	*Barbus méridionalis*	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	*Euphydryas aurinia provincialis*	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	*Euplagia quadripunctaria*	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*	II	/	
	Grand capricorne	*Cerambyx cerdo*	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	*Phengaris arion*	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents Détectée sur la Payre – été 2021. Très peu détectée lors de l'inventaire menée en 2023 par Guillaume Aubin, météo fraiche et pluvieuse en mai/juin puis sécheresse.
	Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisii*	II, IV	LC	Espèce inventoriée en 2023 (étude d'inventaire des odonates par G. Aubin) sur l'Ouvèze Espèce très présente sur le site Natura 2000.
	Gomphe à pattes jaunes	*Stylurus flavipes*	IV	VU	Ponctuel, Embouchure ruisseau du Monteillet/Rhône
	Ecrevisse à pattes blanches	*Austropotamobius pallipes*	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	*PN*	
	Pélodyte ponctué	*Pelodytes punctatus*	*PN*	
	Crapaud commun	*Bufo bufo*	*PN*	
	Grenouille rousse	*Rana temporaria*	*PN, NT LRR*	
	Triton palmé	*Lissotriton helveticus*	*PN*	
Reptiles	Coronelle girondine	*Coronella girondica*	*PN*	
	Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	*PN*	
	Vipère aspic	*Vipera aspis*	*PN*	
	Lézard ocellé	*Timon lepidus*	*PN, EN LRR*	Détecté à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	*Anguilla anguilla*	*CR LRN*	
Invertébrés	Proserpine	*Zerynthia rumina*	*PN*	
	Hermite	*Chazara briseis*	*VU LRN*	
Flore	Aster linosyris	*Galatella linosyris*	*NT LRR*	
	Gagée de bohème	*Gagea bohemica*	*EN LRR*	
	Corbeille d'agent à gros fruits	*Hormathophylla macrocarpa*	*NT LRR*	
	Fragon	*Ruscus aculeatus*	/	
	Gesse blanchâtre	*Lathyrus pannonicus* subsp. *asphodeloide*	/	Découverte sur l'ENS de la Boissine en 2019 par le CBN Massif Central. Des pieds observés au printemps 2022 et en floraison en 2023 (deux pieds en fleurs et trois autres à vérifier en 2024)

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée chaque année
Milan noir	*Milvus migrans*	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée chaque année
Milan royal	*Milvus milvus*	M, H	I	CR	VU	Espèce observée chaque année
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée régulièrement au moins depuis 2017 (printemps/été) – Plateau de Rompon et sur la Payre
Busard cendré	*Circus pygargus*	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	*Columba livia*	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	*Bubo bubo*	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant et vue) sur le secteur de la Payre et des cinq ponts depuis 2021 par Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet
Chevêche d'Athéna	*Athene noctua*	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée par Guillaume Aubin dans les gorges de la Payre en 2023
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	N	I	VU	LC	Espèce observée dans les gorges de la Payre
Guêpier d'Europe	*Merops apiaster*	N (M)		VU	LC	Espèce observée chaque année
Torcol fourmilier	*Jynx torquilla*	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	*Lullula arborea*	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement– Plateau de Rompon
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement – Plateau de Rompon
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	*Anthus campestris*	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*	N (M)		LC	NT	Espèce de passage à l'automne sur le plateau de Rompon
Monticole bleu	*Monticola solitarius*	N		EN	LC	Espèce observée dans la carrière du Pouzin et possiblement dans les gorges de la Payre
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	*Sylvia undata*	N	I	LC	LC	Espèce observée sur le plateau de Rompon

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	*Pica pica*	N		NT	LC	
Moineau domestique	*Passer domesticus*	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*	N		LC	VU	Espèce observée au printemps sur le plateau de Rompon
Bruant jaune	*Emberiza citrinella*	N		VU	NT	
Bruant ortolan	*Emberiza hortulana*	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :

Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

En 2023, il n'y a pas eu d'autres chartes Natura 2000 de signées et il n'était pas possible d'engager de contrats Natura 2000 du fait du changement de gouvernance (Etat vers Région).

2. Accompagnement du PAEC

M. Demard, éleveur ovin sur le plateau de Rompon, s'est engagé à partir de cette année, et pour cinq ans, sur la mesure PRA 3 (amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage). La chargée de mission Natura 2000 a rédigé le porté à connaissance des enjeux de biodiversité qu'elle a transmis à la chambre d'agriculture. Une visite sur site a été réalisée en juin 2023 avec l'éleveur et la chambre d'agriculture.

La SCI Communes Terres à Saint-Symphorien-sous-Chomérac a également fait part de son intérêt pour candidater afin de souscrire à des MAEC mais ils ne sont finalement pas éligibles.

La chargée de mission Natura 2000 a également participé à deux réunions de comité de pilotage concernant le PAEC Mézenc Vivarais, en janvier et septembre 2023.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Dans le cadre de la fiche action SUI8 du DOCOB, début 2019, la chargée de mission Manon Eudes était entrée en contact avec l'animatrice du PNA Odonates afin de connaître les possibilités de financements dans le cadre du PNA et d'échanger sur les enjeux de ce groupe faunistique sur le site B25. Des mails ont été échangés ainsi qu'une conversation téléphonique. En parallèle, Manon Eudes a échangé avec les techniciens du service rivière de la CAPCA afin d'étudier la possibilité d'un co-financement de la CAPCA pour un état des lieux des populations d'odonates et de leurs habitats. Le service rivière s'était montré intéressé à condition de définir une échelle d'étude cohérente vis-à-vis de leur secteur de compétence (bassin versant de l'Ouvèze) et que Natura 2000 finance directement une bonne partie de l'étude (possibilité sur le reliquat de la subvention d'animation FEADER 7.63). Le coût de l'étude était estimé à environ 7000 euros (à repréciser en demandant des devis sur la base d'un cahier des charges). L'idée serait d'avoir une première étude plus approfondie sur les odonates, qui permettrait ensuite à la chargée de mission du site de mener un suivi dans le temps. La mission du prestataire serait dont aussi de permettre à la chargée de mission du site d'effectuer un suivi standardisé, à long terme, pas trop couteux en temps et permettant d'assurer une veille sur certaines espèces à enjeu et leurs habitats.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, avait pris connaissance de cette volonté et le service rivière de la CAPCA était toujours intéressé par cet inventaire en 2020. Il s'agissait de concrétiser le projet. Toutefois, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, en 2020, cette dernière avait expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et proposait qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

En 2021, la chargée de mission a donc suivi une formation OFB d'une semaine sur les odonates, détermination, caractérisation des habitats et statuts de protection et a participé au Comité de pilotage du Plan national d'actions sur les odonates le 2 décembre. Les enseignements suivis lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie sur le terrain et elle est allée, avec sa collègue Amanda Cocquelet, à plusieurs reprises sur le terrain en 2022. Toutefois, il est apparu nécessaire qu'un inventaire plus exhaustif soit mené. C'est donc par la subvention Natura 2000 annuelle qu'un prestataire, Guillaume Aubin, a mené à bien cet inventaire en 2023. La chargée de mission est allée sur le terrain à deux reprises avec lui au printemps. Une réunion de restitution des résultats s'est tenue le 10 novembre à la mairie du Pouzin. Cette étude a permis d'inventorier pas moins de 43 espèces sur le territoire Natura 2000. Toutefois, la météo a été particulière (frais et pluvieux en mai/juin puis sécheresse). En ce qui concerne les espèces de la DHFF annexe II, l'espèce *Oxygastra curtisii* a été contactée à de nombreuses reprises. Par contre, l'espèce *Coenagrion mercuriale* a été très peu inventoriée. Le rapport complet a été rendu au 1er décembre 2023 et a été mis en ligne sur le site internet du site Natura 2000 : https://romponouvezepayre.n2000.fr/decouvrir-le-site-natura-2000/connaissance-du-site/etudes

Le FSD a également été mis à jour à la suite de l'étude.

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, une Réserve Naturelle Régionale a été créée en juin 2019, intégrant également une autre grotte à enjeu dans la Drôme : la grotte de Baume Sourde. Avec la grotte des Sadoux (classée RNR depuis plusieurs années), les 3 cavités forment une seule entité « RNR Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche » qui est gérée par la LPO, en lien avec l'ONF pour certains aspects.

La chargée de mission a participé à une réunion concernant la validation du plan de gestion (Comité consultatif) le 25 mai 2023.

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations

Sans objet

5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats

- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

1) Projet de placette d'équarrissage

Courant de l'été 2019, la chargée de mission Manon Eudes avait été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaitait y installer une placette d'équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l'équarrissage classique. En effet, d'après son témoignage, il n'est pas rare qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion avait été organisée le 28 août 2019 à la mairie de Le Pouzin en présence de la chargée de mission, de l'éleveur, et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment-là, la chargée de mission a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée est de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. La chargée de mission a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre 2019, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun a avancé sur certains points. La chargée de mission a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle

d'équarrissage et peu couteuse, aspects éco-touristiques des vautours…). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre un avis. Un avis favorable en est ressorti et une réunion sur site s'est tenue le 2 septembre 2020 afin de concrétiser la démarche. La chargée de mission Sophie Coste-Durieux n'a pas pu y participer mais elle suit le projet si sa participation est souhaitée. Elle a pu en discuter avec M. Yann Vivat et M. Florian Veau en octobre 2021 et M. Yann Vivat devait finaliser la partie administrative du projet.

En février 2023, une visite sur site a eu lieu avec Florian Veau de la LPO, l'éleveur Franck Groll et la chargée de mission Natura 2000. Le projet avance et Florian Veau se mettra en lien avec Yann Vivat, maire de Rompon, pour valider la mise en place de la placette d'équarrissage. Des réunions de sensibilisation seront aussi à prévoir.

Photo 1 : emplacement du projet de placette d'équarrissage à Rompon

2) Futurs projets

La chargée de mission a présenté, lors du Comité de pilotage local du 8 mai 2022, la volonté de s'associer à la reprise de ce projet de valorisation du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. De nouvelles actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers, notamment, des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.

En 2021, les communes de Rompon et de Le Pouzin ont signé la charte Natura 2000 pour les parcelles communales. En 2022, des panneaux de sensibilisation ont été installés.

En 2023, il n'y a pas de nouveaux projets si ce n'est une visite de site organisée à l'occasion de la fête de la nature (cf. détails dans la partie « communication, sensibilisation et information » du bilan d'activités).

3) Fermeture de la grotte de Tourange

L'entreprise COLAS, en charge de l'exploitation de la carrière d'Alissas a proposé comme mesure de compensation la fermeture de la grotte de Tourange à Chomérac. Le suivi des espèces de chiroptères a été confié à la LPO Drôme/Ardèche. La chargée de mission Natura 2000 a été associée à ce projet en début d'année 2023 (elle a aidé à trouver le nom des propriétaires) et invitée à la réunion qui s'est

tenue à la mairie du Pouzin le 30 novembre 2023 pour discuter des modalités notamment avec les spéléologues qui souhaitent continuer à avoir un accès.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site Natura 2000 B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie de Le Pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.

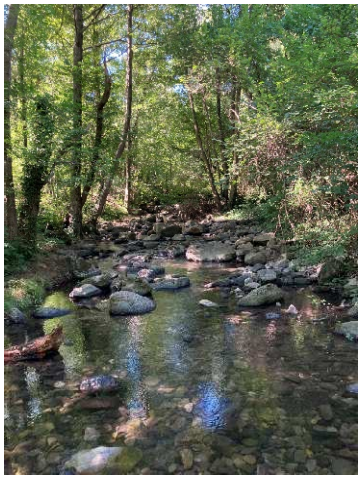

Photo 2 : la Bayonne

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Toutefois, les travaux portés sur le seuil de la Mûre ont été réalisés en 2021. Six mois après les travaux, une augmentation d'espèces d'odonates d'intérêt communautaire ont été observées, à savoir l'agrion de mercure et la cordulie à corps fin.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il en existe de nombreux sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi…) lancée par la CAPCA, s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre 2022 et a abouti à des propositions en sélectionnant des seuils. Les trois suivants ont été sélectionnés : pré du roi, la selve et Rochemaure. Un cahier des charges techniques de travaux va être réalisé par le prestataire. L'étude s'est terminée en 2023 avec le rendu d'un rapport contenant un projet de travaux au niveau DCE pour chacun des trois seuils sélectionnés.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier

Le carrier Delmonico-Dorel prévoit de continuer d'exploiter la carrière du Pouzin ce qui induit de déplacer le sentier qui longe actuellement la carrière. Le sujet est très complexe dans la mesure où cela implique la destruction d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire et qu'il y a des vestiges de monuments historiques dans le secteur.

En 2023, les discussions sont toujours en cours sur la possibilité de dévier le sentier.

La chargée de mission Natura 2000 s'est entretenue avec un cabinet de conseil (missionné par le carrier) le 11 décembre 2023. Il s'agissait d'un sondage sur la vision de Natura 2000 en ce qui concerne la carrière.

b) Etude géosite de la Jaubernie

Un premier COPIL s'est tenu le 14 avril 2022 à la mairie de Coux. L'objectif était de présenter le projet de valorisation de la Jaubernie par le PNR des Monts d'Ardèche.

Il a été présenté l'étude de préservation et de valorisation du site des Grottes de La Jaubernie, classé géosite dans le Geopark des Monts d'Ardèche.

Pour cela, afin de définir plus précisément les contours de l'étude, les partenaires identifiés ont été réunis afin de connaitre leurs attendus (Coux, PNR, Département, CAPCA, OT CAPCA, LPO, Natura 2000, Associations Archéologique, Géologique et Patrimoine).

Il a été reporté que peu de chauves-souris sont recensées mais le passage humain crée du dérangement.

Il a bien été précisé au cours de la réunion que les grottes ne doivent pas être rendues accessibles du fait de la présence régulière de chauves-souris. La préservation de ces grottes est importante, il s'agit de trouver un équilibre.

Une sortie terrain a eu lieu en février 2023 avec le PNR et élus de Coux. La chargée de mission Natura 2000 a rédigé une partie du rapport sur les chauves-souris qui a été transmise à Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche.

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

- La chargée de mission continue d'être sollicitée pour donner son avis sur un projet de pose de panneaux photovoltaïques à proximité du site Natura 2000, secteur des Gras du Pouzin à proximité des gorges de la Payre. Il y a eu trois réunions en 2023 avec les élus et l'entreprise Cévennes energy. L'entreprise s'est voulue rassurante sur le fait que ce ne serait pas un seul ilot de panneaux et ce ne serait pas 50 hectares au total (Le projet couvrirait environ une vingtaine d'hectares). Il n'y aurait pas non plus de terrassement et en termes de travaux, des

camions monteraient sur le plateau mais pas de convoi exceptionnel. Les travaux d'aménagement seraient « légers » et dureraient sur une totalité de 6 mois. Par contre, un ilot de panneaux, c'est minimum 5 hectares clôturés. Ils ont assuré que la faune arrivait à passer les clôtures.
La chargée de mission se pose la question de l'utilisation de la zone du plateau par la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes). Cette zone fait sans doute office de couloir entre les gorges et ensuite le plateau de Rompon. Quel impact auraient des panneaux photovoltaïques ? Pour le moment il existe trop peu de recul en zone naturelle pour anticiper les éventuelles menaces.
Il existe aussi la problématique habitats naturels (présence de chênaies d'intérêt communautaire, peut être des pelouses à orchidées sur le secteur, etc…) qui seraient potentiellement grignotés/détruits.
La chargée de mission a aussi expliqué que le taux de chargement des ovins qui pâtureraient serait à étudier (trop d'animaux peut avoir un effet sur la modification de la composition chimique du sol et induire trop de piétinement).
La phase d'étude qui serait lancée avant toute concrétisation du projet durera sur une année entière avec des suivis sur chacune des saisons.
Mais quid d'une année non représentative d'un point de vue météo ou autre ?
Ils ont expliqué qu'il ne leur était pas possible de refaire une étude complète une deuxième année. Cela est trop coûteux.

Un séminaire concernant les installations de panneaux photovoltaïques et chauves-souris s'est tenu en septembre 2023. La chargée de mission Natura 2000 a participé.
Elle a également suivi un atelier sur les outils pour concilier énergies renouvelables et biodiversité, sujet traité lors des rencontres biodiversité et territoires à Montpellier le 12 décembre 2023.

Les deux chargées de mission sont ensuite allées sur le terrain avec Cévennes Energy le 19 décembre 2023 afin de bien visualiser les parcelles envisagées pour ce projet même si tout n'est pas encore ficelé fin 2023.

Des comptes rendus ont été transmis à Yann Vivat, Maire de Rompon, afin qu'il puisse avoir un retour d'un point de vue impact sur la biodiversité.

Le projet continuera d'être suivi par la chargée de mission en 2024.

- La chargée de mission a de nouveau conseillé le sous-traitant de RTE quant à la période d'intervention pour le débroussaillage sous les lignes à haute tension. Elle est allée sur le site au printemps 2023 pour leur faire un état des lieux de la progression de la végétation.

- La chargée de mission a été sollicitée par un autre développeur de panneaux photovoltaïque pour un projet sur le plateau de Rompon. Il a été acté par téléphone que ce projet serait trop impactant pour la biodiversité étant donné qu'il se serait situé sur les pelouses d'intérêt communautaire au cœur du site Natura 2000.

- La chargée de mission Natura 2000 a été sollicitée pour donner son avis sur la tenue de manifestations sportives qui ont eu lieu en 2023. Aucun dérangement notable n'a été signalé.

3. Veille locale et alerte

Sans objet

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Connaissance des odonates

Depuis 2021, la chargée de mission s'est concentrée sur la reconnaissance des odonates en suivant une formation OFB d'une semaine dans le Jura (Pontarlier) au début de l'été. En 2022, quelques suivis ont été réalisés sur le site Natura 2000 de Printegarde. Il n'y a pas eu de suivi dans les gorges de la Payre du fait d'une année très sèche. Sur le Mézayon, peu d'espèces ont été observées au cours d'une sortie au printemps.

En 2023, un inventaire sur l'ensemble du site Natura 2000 a été effectué avec un prestataire, Guillaume Aubin. Comme dit plus haut, il a réalisé six sorties terrain et la chargée de mission Natura 2000 l'a accompagné à deux reprises. Une réunion de restitution des résultats s'est tenue le 10 novembre à la mairie du Pouzin. Cette étude a permis d'inventorier pas moins de 42 espèces sur le territoire Natura 2000. Toutefois, la météo a été particulière (frais et pluvieux en mai/juin puis sécheresse). En ce qui concerne les espèces de la DHFF annexe II, l'espèce *Oxygastra curtisii* a été contactée à de nombreuses reprises. Par contre, l'espèce *Coenagrion mercuriale* a été très peu inventoriée. Le rapport complet a été rendu au 1er décembre 2023 et a été mis en ligne sur le site internet du site Natura 2000 : https://romponouvezepayre.n2000.fr/decouvrir-le-site-natura-2000/connaissance-du-site/etudes

Le FSD a été mis à jour à la suite de cet inventaire.

b) Reptiles, amphibiens et insectes

Pas de suivi particulier en 2023.

Il a toutefois été signalé du crapaud épineux dans les gorges de la Payre au printemps 2023.

La chargée de mission réfléchit toutefois à la possibilité de faire réaliser un suivi des reptiles par un prestataire en 2024 sur le plateau de Rompon.

c) Chiroptères

La chargée de mission Natura 2000 n'a pas réalisé de suivi spécifique en 2023. Elle a participé toutefois à un suivi des chauves-souris des grottes de la Jaubernie en février 2023 avec le PNR des Monts d'Ardèche et des élus de Coux dans le cadre du projet de valorisation de ces grottes.

Pour la Réserve naturelle régionale de réseau de grottes à chauves-souris Drôme/Ardèche dont la grotte de Meysset fait partie, la LPO réalise des suivis annuels et le plan de gestion est en cours de rédaction. Sophie Coste-Durieux avait participé au comité consultatif de mai 2023.

En ce qui concerne la protection des chauves-souris, l'entreprise COLAS qui exploite la carrière d'Alissas a proposé, comme mesure de compensation, de fermer la grotte de Tourange à Chomérac. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la chargée de mission Natura 2000 au cours de l'année 2023 et une réunion s'est tenue à la mairie du Pouzin le 30 novembre 2023 où les modalités ont été discutées avec la LPO et les parties prenantes concernées.

d) Suivi dans les gorges de la Payre et les cinq ponts

Plusieurs sorties ont été réalisées à nouveau en 2023 suite au suivi initié en 2021 dans les gorges de la Payre pour le Hibou Grand-Duc.

La chargée de mission Natura 2000 a également réalisé des suivis pour permettre de mieux comprendre le comportement du Hibou Grand-Duc présent du côté des Cinq Ponts. Elle est toujours

en lien avec l'entreprise CAN qui réalise des essais dans l'ancienne carrière de ce secteur. Ils ont fait appel à un bureau d'études qui a observé le Hibou Grand-Duc en face de l'ancienne carrière. La chargée de mission Natura 2000 a fait les mêmes observations au printemps/été 2023.

Sa collègue, Amanda Cocquelet, l'a régulièrement accompagnée.

En ce qui concerne les odonates, un prestataire, Guillaume Aubin a réalisé un suivi sur l'ensemble du site Natura 2000 incluant les gorges de la Payre et le ruisseau du Monteillet du côté des cinq ponts. Une espèce de la DHFF annexe IV a été vue, *Styrulus flavipes.* Ce secteur serait aussi favorable à l'espèce de la DHFF annexe II, *Coenagrion mercuriale*.

Ces données ont été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche et les prospections continueront en 2024.

e) Suivi sur le plateau de Rompon

La chargée de mission Natura 2000 réalise une veille régulière sur le plateau.

Comme expliqué précédemment, Sophie Coste-Durieux réfléchit à la possibilité de mettre en place un inventaire sur les reptiles du plateau de Rompon par un prestataire.

f) Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

En 2023, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle avait préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version n'a pas encore été présentée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

g) Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation…)

Participation au programme STOC-EPS

En 2023, la chargée de mission a réalisé le suivi. Elle a été accompagnée par sa collègue, Amanda Cocquelet puis, sur une session, par un stagiaire en BTS GPN, Quentin Astier.

Les données ont bien été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche.

Photos 3 et 4 : plateau de Rompon (Sophie Coste-Durieux) et pie-grièche écorcheur (Amanda Cocquelet)

h) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a vu le jour en

2019. Elle a été officiellement créée en juin 2019 et co-gérée entre la LPO et l'ONF. Un comité consultatif pour valider le plan de gestion s'est tenu en mai 2023 auquel la chargée de mission Natura 2000 a participé.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. La chargée de mission peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.

Photo 5 : Grotte de Meysset, panneau d'information

i) Suivi de la Gesse blanchâtre – ENS de la Boissine

Suite à une réunion avec l'ENS de la Boissine et le CBN du Massif central en 2022 sur la présence de l'espèce floristique de la Gesse blanchâtre, il avait été demandé à la chargée de mission Natura 2000 de poursuivre ce suivi.

Elle y est allée à quatre reprises au printemps 2023 et elle a pu observer l'espèce en floraison le 20 avril. Elle était accompagnée de sa collègue Amanda Cocquelet et d'un stagiaire en BTS GPN, Quentin Astier.

Photo 6 : Gesse blanchâtre

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires et centres de loisirs

En 2023, plusieurs animations ont eu lieu et notamment en lien avec la Fédération de chasse de l'Ardèche représentée par le technicien Laurent Thomas. Elles ont eu lieu à l'école primaire privée de Chomérac puis au centre de loisirs de la Voulte-sur-Rhône.
La chargée de mission Natura 2000 a également réalisé des animations, avec sa collègue Amanda Cocquelet, auprès des centres de loisirs du Pouzin, de la Voulte-sur-Rhône et de Soyons.
La chargée de mission a également participé à l'accueil de deux classes à la mairie du Pouzin pour présenter Natura 2000 et la biodiversité.

Photo 7 : animation centre de loisirs du Pouzin

Suite à une réunion qui s'est tenue en janvier 2023, Sophie Coste-Durieux a travaillé avec l'association Lire et faire lire en octobre 2023 pour plusieurs journées d'animation avec des scolaires de différentes classes. Ces journées ont eu lieu en octobre à Soyons, Guilherand-Granges, en lien avec le chargé de mission Natura 2000 Fabien Cayrat, chargé de mission Natura 2000 et ENS à la communauté de communes Rhône Crussol. Et une journée s'est tenue à Rompon, avec Amanda Cocquelet, chargée de mission Natura 2000 également à la mairie du Pouzin.

b) Fête de la nature

En 2023, la chargée de mission Natura 2000 a organisé une sortie sur le plateau de Rompon en lien avec la LPO Drôme Ardèche sur la thématique des reptiles le 27 mai 2023. Les maires du Pouzin et de Rompon étaient présents.

Photo 8 : fête de la nature 2023

Ardèche

Jeudi 25 mai 2023 | L'hebdo de l'Ardèche

À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles

Lézard vert, membre d'une faune méconnue. Photo : Manon Eustes

ROMPON

À l'occasion de la fête de la nature, une animation sur les reptiles (gratuite et sur inscription limitée à 20 personnes), réalisée en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, aura lieu sur le plateau de Rompon, le samedi 27 mai de 9 h à 12 h. Le site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre, situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodés à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés. Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, précise : « *nous allons, durant cette matinée, faire découvrir le plateau de Rompon majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies. Elles représentent les habitats d'intérêt communautaire principaux sur le site et vont abriter une flore et une faune d'importance patrimoniale avec, notamment, les reptiles. Une spécialiste de la LPO sera présente pour nous parler et nous faire découvrir cette faune souvent mal connue. Pensez à enfiler de bonnes chaussures de marche et à prendre vos jumelles si vous en avez.* »

La fête de la nature se tiendra sur le plateau de Rompon. Photo : Martine Grivaud ODT 07

Contact :
Mairie du Pouzin :
04 75 63 81 48/06 31 02 48 04

Le Pouzin | Rompon

À la découverte des reptiles sur le site Natura 2000

Le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la Ligue pour la protection (LPO) ont profité de la Fête de la nature pour aller à la rencontre des reptiles. Un groupe d'une vingtaine de personnes a arpenté les sentiers du plateau de Rompon pendant trois heures.

Dans le cadre de la 17e édition de la Fête de la nature, qui se déroule sur le territoire national du mardi 24 jusqu'à ce lundi 29 mai, le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la LPO ont proposé, samedi 27 mai, une animation intitulée "À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles". Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 pour le site, et Margaux Sicre, chargée de mission biodiversité à la LPO Drôme Ardèche, avaient donné rendez-vous aux participants devant la chapelle du vieux Rompon pour un départ à 9 heures.

L'habitat du plus gros lézard d'Europe

Une vingtaine d'adultes et d'enfants préalablement inscrits, soit le nombre maximum prévu, auxquels s'étaient joints les maires du Pouzin et de Rompon, équipés de longues vues et de jumelles, ont emprunté pendant trois heures les sentiers à la découverte du plateau de Rompon. Cet espace majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies, entretenues par le pâturage, abrite une flore et une faune d'importance patrimoniale, comme le lézard ocellé reptile d'environ 30 cm qui est une espèce protégée en France et le plus gros en Europe, ou les chauves-souris. Le mois de mai se prêtant idéalement à l'observation des reptiles car c'est la période de reproduction et le moment où ils sortent le plus longtemps dans la journée. Les organisateurs avaient préalablement préparé la ballade en repérant au sol les endroits susceptibles d'abriter des vertébrés comme des vipères ou des lézards. Cette rando-nnée pédagogique permettait d'appréhender la biodiversité, de faire découvrir et connaître les reptiles, et d'apprendre à observer leurs habitats en milieux naturels.

• Galliano Bianchi

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, montre aux participants une photo du lézard ocellé.

Quelques consignes avant le départ de la randonnée

Articles parus dans la presse locale

c) Conférence « la nature dans nos villes de demain »

Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée par les animatrices en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche (Julie Coutout) le 30 novembre 2023. C'est à la médiathèque de Privas qu'une trentaine de participants sont venus découvrir nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant et ressourçant.

Photo 9 : conférence « la nature dans nos villes de demain » à la médiathèque de Privas le 30 novembre 2023

2. Actions médiatiques

a) Exposition Natura 2000 itinérante Drôme/Ardèche

En 2023, les chargées de mission Natura 2000 ont fait éditer une version de l'exposition pour la mairie du Pouzin. Elle la partage avec le chargé de mission du site Natura 2000 à la communauté de communes Rhône Crussol en Ardèche.

Photo 10 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche au congrès national des élus – 09/2022

j) Articles, site internet, médias et lettre d'information

Plusieurs articles sont parus en 2023 (cf. en annexes) :

- Bulletin municipal du Pouzin
- Bulletin municipal de Rompon
- Visite des écoliers à la mairie du Pouzin
- Fête de la nature 2023
- Projet Coco Boer au Pouzin
- Conférence « la nature dans nos villes de demain » à la Médiathèque de Privas le 30 novembre

Le site internet est mis à jour régulièrement et une nouvelle version a été publiée en octobre 2023 : http://romponouvezepayre.n2000.fr/

Enfin, trois infolettres sont parues en 2023 (cf. annexes).

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Stratégie nationale pour les aires protégées

La chargée de mission suit les évolutions de la Stratégie nationale pour les aires protégées. Elle a suggéré que la protection des gorges de la Payre pourrait être renforcée pour, au moins, le périmètre déjà en site Natura 2000. La chargée de mission en a notamment discuté avec le Maire et Elu à l'environnement du Pouzin et le Maire de Rompon qui ont compris la démarche et les enjeux.

Ce secteur est aujourd'hui encore assez préservé de l'impact humain mais il n'est pas à l'abri de potentiels projets qui pourraient voir le jour afin de le rendre plus accessible au grand public. Le grand public bénéficie déjà d'une voie douce à l'aval qui permet d'avoir un beau point de vue sur ce patrimoine naturel et il serait regrettable d'impacter le paysage au cœur même des gorges.

L'idée n'est pas une mise sous cloche mais plutôt de renforcer la protection afin d'empêcher de faciliter son accès sans interdire les activités déjà existantes (escalade, pêche, pâturage du côté de St Symphorien sous Chomérac qui permet de maintenir les pelouses calcicoles) qui ne semblent pas avoir d'impacts négatifs sur la biodiversité alentour (par exemple, le hibou Grand-Duc est entendu et vu chaque année. Le suivi de cette espèce a d'ailleurs été renforcé depuis 2021).

L'outil qui paraitrait le plus adapté serait l'arrêté de protection de biotope ou des habitats naturels.

La cartographie des habitats a d'ailleurs été mise à jour récemment et l'habitat prioritaire 7220-Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) a été inventorié (il n'apparaissait pas dans le DOCOB).

Côté espèces, et notamment oiseaux, mis à part le Hibou Grand-Duc, le Circaète Jean-le-Blanc est présent sur le secteur ainsi que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe ou encore la Fauvette passerinette et la Pie-grièche écorcheur en élargissant un peu aux garrigues alentour (données envoyées par Florian Veau de la LPO). La LPO indiquait que le Monticole bleu devait aussi être présent, mais il n'y a pas de donnée dans Faune-Ardèche (sans doute dû à un manque de prospection).

Il est également important de noter la présence avérée du castor (de nombreuses traces, les pêcheurs avaient vu une hutte), de la loutre (on observe régulièrement des épreintes), l'agrion de mercure (observé pas plus tard que cet été) et des chiroptères (inventaire mené en 2017 avec remise du rapport en 2019 par la LPO).

Il n'y a pas eu de nouveauté en 2023.

2. PLU Le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé sont PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à la relecture de la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien pris en compte dans ce document.

3. Petites villes de demain

Dans le cadre de ce programme, la cheffe de projet, Claire De Blic, a sollicité les deux chargées de mission Natura 2000 dans le cadre du projet de renaturation de la friche industrielle, Coco Boer. Elles ont participé à la journée organisée le 2 octobre 2023.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Compte tenu des informations de la nouvelle gouvernance qui ont été diffusées fin septembre 2023, il a été compliqué d'organiser un Comité de pilotage local fin 2023. En accord avec la Région AURA, il sera réuni au premier trimestre 2024.

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

Sans objet

MISES A JOUR DU DOCOB

Comme indiqué plus haut dans les mesures de suivi, en 2023, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version serait intéressante à présenter à la Région AURA et au prochain COPIL.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel

2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000

a) Réseau Natura 2000

Deux réunions du réseau Natura 2000 Drôme/Ardèche ont été organisées en 2023. Elles permettent de maintenir les liens entre animateur/rices du réseau limitrophe.

b) Stagiaires

Les deux chargées de mission ont encadré un stagiaire en 2023 : un étudiant en première année de BTS GPN, Quentin Astier du 27 mars au 21 avril.

c) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie de Le Pouzin, la chargée de mission Natura 2000 entretien de bonnes relations professionnelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde, les services techniques dans le cadre de projets particuliers (ex. l'installation des passages canadiens et de panneaux de sensibilisation sur le plateau de Rompon).

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux.

d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveau équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs…).

e) Formations professionnelles

Cette année, la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a suivi une formation, avec le CNFPT, de trois jours sur la Transition écologique et énergies renouvelables : les apports et les impacts sur le paysage et la biodiversité.

f) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet

Sophie Coste-Durieux a accompagné sa collègue, Amanda Cocquelet, sur ses différents suivis tout au long de l'année : suivi des oiseaux hivernants, STOC EPS, roselière, Blongios nain, odonates et migrateurs sur Printegarde.

Photos 11 et 12 : ZPS de Printegarde

g) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, participe, en tant que membre « expert », au groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

La Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation en valorisant les espaces protégés français (y compris les sites Natura 2000) à l'échelle internationale.
Cette initiative, appelée à devenir une référence mondiale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.
Un groupe interdisciplinaire a été créé en 2013, dans le cadre des activités de la Commission aires protégées du Comité français de l'UICN, a pour missions de :
- Représenter en France le groupe focal de l'UICN et l'ensemble des acteurs liés à l'Initiative de la Liste verte
- Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'initiative de la Liste verte en France
- Adapter les standards de la Liste verte dans le contexte français et, contribuer à leur évolution à l'échelle internationale
- Promouvoir la Liste verte auprès de toutes les parties prenantes
- Contribuer au processus global de l'Initiative de la Liste verte en facilitant le partage d'expériences

Sophie Coste-Durieux a participé, de 2013 à 2018, en tant que membre de l'équipe du Comité français de l'UICN, à l'évaluation de l'efficacité de gestion d'espaces naturels protégés pour l'établissement de la Liste verte.
Depuis 2019, elle fait partie du groupe de travail en tant que membre « expert ». Cette position l'a amenée, en tant que chargée de mission Natura 2000 en région Ile-de-France entre 2018 et début

2020, à apporter son expérience de terrain au sein de ce groupe. Elle a été amenée à accompagner la candidature d'un site Natura 2000 en 2020.
Dans le cadre de ses missions à la mairie de Le Pouzin, elle continue à suivre ce groupe de travail. Il permet de suivre les avancées du réseau espaces protégés au niveau national et cela permettrait également de valoriser les sites Natura 2000 ardéchois et drômois.

Elle a participé, en 2023, à plusieurs réunions du groupe de travail et a suivi deux dossiers concernant des sites Natura 2000.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2023

Action	2021	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine, en cours sur le secteur du Plateau de Rompon (projet 2024)	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	Une étude complète réalisée en 2023	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 10 – Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats	Réalisé	Ingénieurs écologues	ETAT et FEADER
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2023 – B25

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

La chargée de mission a eu dix journées d'arrêt maladie en 2023 soit 80h ce qui explique le nombre d'heures total.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	446
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	305,25
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	509,75
TOTAL	1261

Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	16
0.2 congés	316
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	31,25
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	3
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc losqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	84,5
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	249
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	
5.1 préciser les actions réalisées	299,25
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse…)	
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	
5.1.7 Terres de Nature	
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	140
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	

conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	110,75
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	112,75
convocation copil préparation du copil, secrétariat	
présentation en copil du bilan d'activité	
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	
Planification / gestion du temps	
8. Mise à jour du DOCOB (toilettage ou révision du Docob) s'il y a lieu	
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	20,25
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	20,25
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	6
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	
10.2 Autres	148
stage, colloques	
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	
10.2.5 Gestion des mails	
10.2.6 Temps relationnel partenaires	

10.2.7 Bibliographie	
10.3 formations	36
TOTAL	1593

Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux

Monsieur le Maire de Rompon,

Président du Comité de Pilotage du site B25

Le 25/01/2024

Yann VIVAT

Monsieur le Maire de Le Pouzin,

Structure animatrice

Le 25/01/2024

Christophe VIGNAL

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les infolettres 2023

ANNEXE 2 : Exemples d’articles publiés en 2023

ANNEXE 1 : Les infolettres 2023

Infolettre mars 2023 :
https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/infolettre_4_des_sites_natura_2000_vf.pdf

MARS 2023

INFOLETTRE DES SITES NATURA 2000

« ROMPON, OUVÈZE, PAYRE »
« PRINTEGARDE »
« MILIEUX ALLUVIAUX DU RHÔNE AVAL »

En tant que Présidents des comités de pilotage, nous avons le plaisir de vous envoyer la quatrième infolettre de nos sites Natura 2000

Christophe Vignal

Yann Vivat

La période hivernale est un moment important de l'année où les oiseaux d'eau hivernants bénéficient d'un suivi régulier notamment sur le site Natura 2000 de Printegarde.
Le terrain n'est toutefois pas l'activité principale de cette période.
Elle est aussi consacrée aux bilans de l'année écoulée et aux actions qui seront mises en place tout le long de l'année 2023 pour les trois sites Natura 2000.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ce sont des outils permettant d'accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques à visée agroécologique, ou de les aider à maintenir des pratiques vertueuses qui tendent à disparaître.
Il nous apparait important de réaliser un focus sur ce sujet avec le démarrage, cette année, de la nouvelle programmation.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

ACTUALITES

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES QUALITATIFS DES COPILS

Suite aux comités de pilotage des trois sites Natura 2000 qui se sont tenus fin 2022, il est apparu intéressant d'envoyer un questionnaire de satisfaction à l'ensemble des réseaux de chacun d'entre eux afin de permettre aux chargées de mission d'adapter au mieux ces réunions.

Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » le 8 décembre 2022 à Saint-Symphorien-sous-Chomérac

La majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont renseigné avoir une bonne connaissance de Natura 2000 et des trois sites en gestion.

Lors des réunions, le contenu (présentations, intervenants, durée) apparait satisfaisant même si davantage d'intervenants seraient appréciés par quelques répondants.

Concernant le taux de participation, il est intéressant pour les prochains comités de pilotage, de comprendre la raison des absences. Quelques pistes ont été rapportées : conflit d'agenda, lieu, réunion qui se déroule en semaine sur des horaires de journée.

D'une manière globale, il est important de faire évoluer régulièrement ces instances en recueillant l'avis du réseau. Ces moments d'échanges sont essentiels pour garantir la bonne gestion des trois sites Natura 2000.L'objectif est donc de mobiliser un maximum de participant(e)s.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il encore temps de nous faire parvenir vos remarques et vos avis en répondant au(x) petit(s) questionnaire(s) qui vous concerne(nt) :

Rompon, Ouvèze, Payre
Milieux alluviaux du Rhône aval
Printegarde

UNE ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES MILIEUX NATURELS PAR PHOTOS AÉRIENNES

Exemple d'évolution de milieu sur une carrière de la commune de Donzère après exploitation entre 2006 (photo de gauche) et 2020 (photo de droite)

SLes sites Natura 2000 "Milieux alluviaux du Rhône aval" et "Printegarde" présentent des enjeux fort à l'échelle de la moyenne vallée du Rhône, avec la présence de milieux naturels et d'espèces parfois à l'état relictuel. Dans les dernières décennies, de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification de paysages et des milieux naturels : le changement des pratiques agricoles, l'aménagement touristique du territoire, le réchauffement climatique ou encore la coupe de bois dans les forêts alluviales, sont largement observés dans la vallée.

En 2022, une étude visant à analyser l'évolution des milieux naturels par photo interprétation a été réalisée sur les deux sites.La photo interprétation est une méthode qui s'appuie sur des photos aériennes pour cartographier des éléments dans le paysage. Dans cette étude les photos aériennes prises en 2006 et en 2020 ont servi de support pour localiser les secteurs où les milieux ont changé de nature et pour quantifier les surfaces touchées.

Globalement sur les 4 463ha que représentent les deux sites Natura 2000, 700ha soit 15% de la surface ont évolué entre 2006 et 2020. Pour beaucoup, ces évolutions sont naturelles ou liées à des changements de pratiques agricoles. Des aménagements humains comme l'installation de carrières sont aussi à l'origine de modification des milieux.

L'ensemble des résultats de cette étude pour les deux sites Natura 2000 sont consultables sur la note de synthèse.

LES BILANS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.
Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2022, cliquez sur les liens ci-dessous :

- Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »
- Bilan d'activités de « Printegarde »
- Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »

FOCUS SUR LES ESPECES

LES OISEAUX HIVERNANTS SUR PRINTEGARDE

Oiseaux en hivernage sur le site de Printegarde

« Printegarde » a été désigné en tant que site Natura 2000 pour son importance pour les espèces d'oiseaux à différents moments de l'année.En effet, ce site se situe sur l'un des principaux axes de migration des oiseaux qu'est la vallée du Rhône. En hiver, c'est une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau qui s'arrêtent sur le site de « Printegarde » pour venir hiverner. Il est alors possible d'observer des canards (comme le canard colvert ou le canard chipeau), des échassiers (comme les aigrettes ou le petit chevalier guignette), des goélands et des mouettes, des Grands cormorans..

Dans les années 1990, certaines de ces espèces étaient dénombrées en plusieurs centaines d'individus. Aujourd'hui ces effectifs sont en large baisse. Une des explications viendrait du changement climatique. Les hivers sont plus doux et les oiseaux migrateurs descendent moins au sud qu'avant, modifiant ainsi les aires d'hivernage. Chez certaines espèces, le changement climatique a bouleversé les voies migratoires voire même décalé les dates de départ et de retour des migrateurs.

Le site de « Printegarde » conserve une valeur ornithologique rare sur le Rhône de par la mosaïque de milieux aquatiques qu'il présente. Ce lieu mérite donc une attention particulière pour préserver la quiétude des espèces migratrices, hivernantes et lors de la période de reproduction.

FOCUS SUR LES ESPECES

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES : UNE ESPÈCE MENACÉE

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce protégée et notamment au titre de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.
Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux.
Elle est malheureusement en déclin ces dernières années sur les cours d'eau du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » et au-delà. Un virus létal transmis par l'écrevisse américaine et transporté par les humains d'un cours d'eau à un autre en est une des raisons principales. Il existe toutefois encore quelques populations fragiles dans le Mézayon. Un comité technique a été créé par la Fédération de pêche de l'Ardèche en 2022 pour mettre en place des actions de préservation cohérentes sur le territoire.

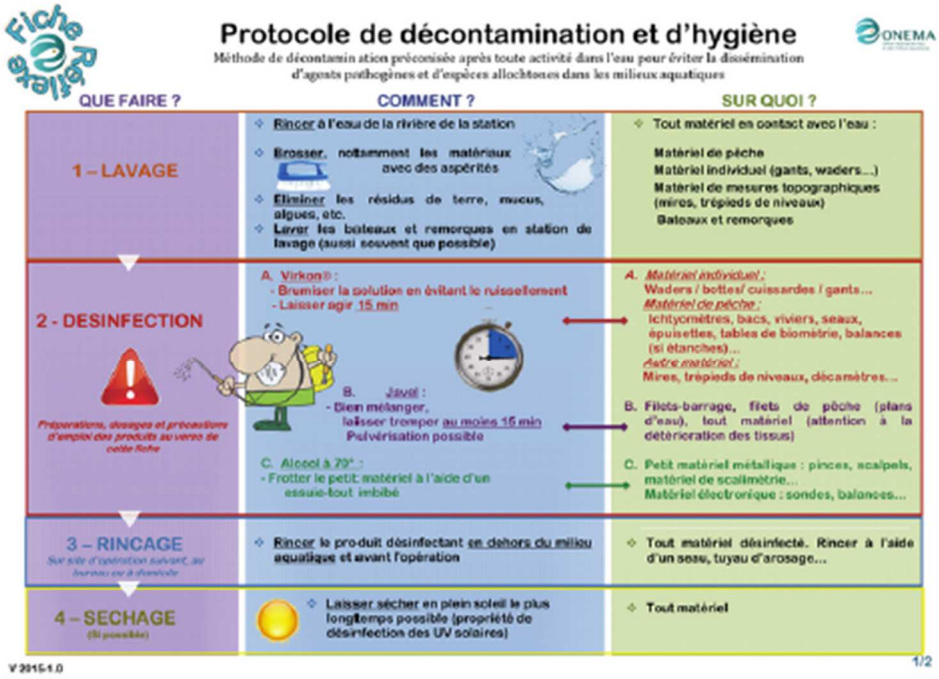

Afin de contribuer à la protection de cette espèce, il est important de respecter le protocole de décontamination et d'hygiène expliqué dans la figure ci-dessus.

DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR LA BIODIVERSITÉ

DES PELOUSES NATURELLES PRÉSERVÉES PAR LE PÂTURAGE

Pâturage de moutons sur le plateau de Rompon

L'exemple du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » permet de comprendre quels sont les bénéfices du pâturage ovins (par les moutons) sur le plateau de Rompon.

Les milieux naturels ouverts (pelouses sèches et prairies) présentent un enjeu de conservation fort. Ils abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec entre autres, les orchidées, les reptiles ou encore les papillons.

La pratique du pâturage remonte à plusieurs millénaires et présente de nombreux avantages. En effet les pelouses sèches ne sont en fait pas si naturelles que cela … puisque façonnées par l'Homme depuis le moyen-âge grâce aux animaux d'élevage ! Souvent protégées, ces milieux ont tendance à se « refermer » : comme tout milieu naturel, sans entretien elles vont rapidement se transformer en forêt. Certaines plantes et espèces animales, exclusivement présentes sur ces milieux à caractéristique calcaire vont alors disparaître. En se nourrissant des arbustes, les moutons vont ainsi contribuer à laisser ces milieux ouverts et maintenir leur biodiversité.

Afin d'aider les agriculteurs à entretenir des pratiques vertueuses pour la biodiversité, plusieurs outils leurs sont proposés. Parmi eux, il existe les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Les agriculteurs peuvent souscrire volontairement à des engagements pour une durée de cinq ans. Une aide financière leur est allouée pour encourager dans le maintien ou le changement de pratiques en faveur de la biodiversité.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :
Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr
Amanda COCQUELET – a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :
http://romponouvezepayre.n2000.fr/
http://printegarde.n2000.fr/
http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/

Contact de la structure animatrice des sites :
Mairie Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas B.P.6
0 7250 LE POUZIN
Tél. : 04 75 63 81 48

Vous recevez cette infolettre car votre structure fait partie d'au moins d'un des trois comités de pilotage des sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous en informer par retour de mail.

Infolettre juin 2023 :
https://083tx.mjt.lu/nl3/DI7r3tK84i9UhdGdhtcQzQ?m=AAAAADTd20YAAAAAAAAAAAtq_KEAAAABKfoAAAAAACP5LwBkfeDYzKACuR0LSuOJGwwboikIJAAhsYI&b=6d72c65a&e=1d07bf71&x=tcChmyFS27oUL8JSau841Mbwze7lohFyx0hYowof7uY

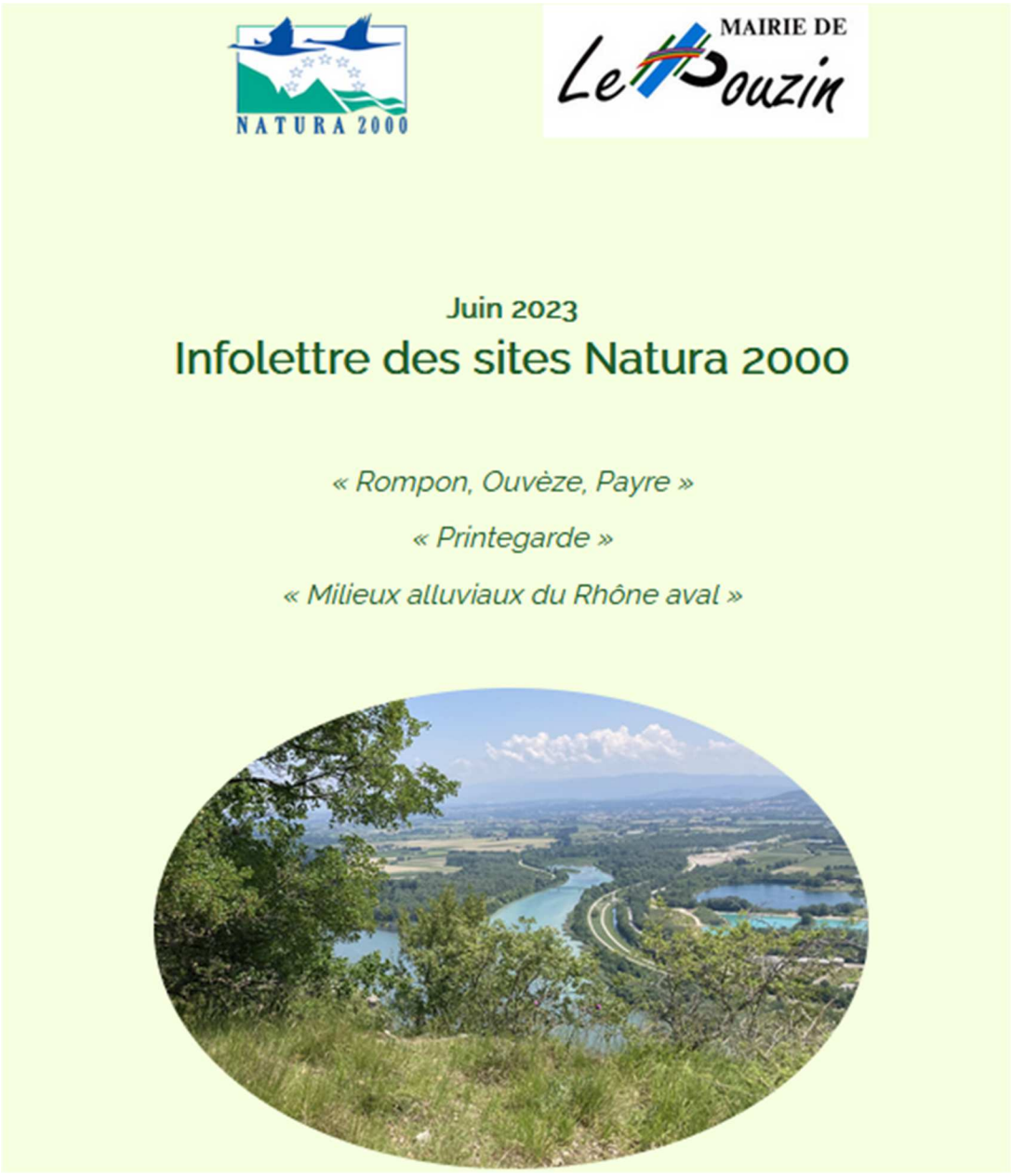

Christophe Vignal

Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette cinquième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

La période printanière, déjà bien entamée, est un moment essentiel où les espèces faunistiques et floristiques se développent. Un suivi régulier sur le terrain est mené notamment pour les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de l'état de la biodiversité.

Cette période est aussi marquée par les animations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public avec notamment la fête de la nature.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux énergies renouvelables qui sont une des solutions afin de consommer de manière plus sobre. Leur déploiement est l'un des moyens pour atteindre la neutralité carbone. C'est aussi une solution pour garantir notre approvisionnement en énergie et réduire notre dépendance aux importations. Toutefois, il est important de réfléchir à une implantation adaptée aux besoins de la biodiversité qui peut être affectée par ces nouvelles technologies.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Actualités

La place des élus dans la politique Natura 2000, retour sur un webinaire

La mission inter-réseaux Natura 2000, fédérée au niveau national, a pour objectif de mettre en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale, de portage par les élus ou d'ancrage dans les territoires.

Elle organise en 2023 deux webinaires sur ces questions en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité. Ils s'adressent aux présidents de comité de pilotage et élus concernés par la politique Natura 2000 (élus des régions, maires de communes situées dans un site Natura 2000...).

Le thème de la session 1 portait sur « La politique Natura 2000 et le rôle de président de comité de pilotage ». Ce premier webinaire a permis aux élus de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif et d'échanger, sur la base de retours d'expérience, sur leur rôle à jouer en tant que Présidents de comité de pilotage.

Yann Vivat, maire de Rompon, a témoigné au cours de cette session en tant que Président de comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ». Il a mis l'accent sur le rôle de l'animateur Natura 2000 qui est essentiel pour accompagner les élus dans leurs prises de décision liées aux enjeux de la biodiversité.

Rencontre des élus de la mairie de Le Pouzin

Les deux chargées de mission Natura 2000 sont intervenues, le 24 avril dernier, auprès des élu(e)s de la commune de Le Pouzin, structure animatrice de trois sites Natura 2000. Lors de cette rencontre, une synthèse des actions menées en 2022 sur les trois sites a été présentée. Deux points d'actualité ont été ensuite développés pour sensibiliser les élus sur deux thématiques : l'implantation de panneaux photovoltaïques en milieu naturel et l'expansion de l'exploitation de la carrière Delmonico-Dorel au Pouzin. Ces échanges sont des moments privilégiés pour apporter des connaissances aux élu(e)s sur le patrimoine naturel de leur commune afin de les responsabiliser face à sa préservation.

Journée des animateurs/rices Natura 2000 de Drôme Ardèche

Le 2 mars dernier, les animateur/rices Natura 2000 des départements de la Drôme et de l'Ardèche se sont réunis au Pouzin. Ces réunions annuelles sont l'occasion de créer une dynamique d'action, en collaborant sur des projets communs pour mettre en valeur sur le territoire le réseau de sites Natura 2000. Par exemple, ces actions peuvent concerner le volet communication au travers de développement d'outils de sensibilisation, ou encore le suivi d'espèces animales et végétales sur plusieurs sites. Ces journées sont aussi la clé du succès pour garder une cohésion et une cohérence en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000 en profitant des compétences et des retours d'expérience de chacun(e)s.

Focus sur une espèce

Le Blongios nain, un petit héron méconnu

Crédit photo : Denis Attinault (www.oiseaux.net)

Le Blongios nain est plus petit héron d'Europe. Elle est l'espèce phare du site Natura 2000 de Printegarde. En France, l'espèce est considérée comme «presque menacée » avec une estimation de 500 à 830 couples contre 2000 couples dans les années 70. La cause majeure de sa disparition dans notre pays est la régression des milieux humides par assèchement ou encore la mise en culture des zones humides. En effet, le Blongios fréquente les roselières (végétation aquatique de la famille des roseaux) en bordure des cours d'eau, des étangs ou des gravières. Comme tous les hérons, il se nourrit principalement de petits poissons, d'insectes, d'amphibiens et de mollusques. Après un hivernage au sud du Sahara, le Blongios revient en France dès la fin avril. C'est à ce moment-là que le suivi de cette espèce débute sur le site de Printegarde. L'objectif est d'estimer le nombre de couples nicheurs et surtout de localiser les nichées potentielles afin d'assurer une gestion adaptée de l'espèce sur le site.

Communication

Animations de sensibilisation

Animation de la fête de la nature sur le plateau de Rompon avec la LPO

Ce printemps 2023 a également été rythmé par des animations grand public et scolaires.

Les deux chargées de mission ont accompagné le groupe local de la LPO Val de Drôme et de Nyons sur une sortie à Printegarde le 19 mars. Plus de 40 participants étaient présents. C'était l'occasion pour les animatrices de rencontrer des naturalistes chevronnés et d'échanger sur les observations d'oiseaux pour mieux comprendre le fonctionnement du site.

A l'occasion de la fête de la nature, une sortie sur le plateau de Rompon a été organisée en lien avec la LPO le 27 mai. L'objectif était de faire découvrir les richesses naturelles de ce secteur et plus précisément les reptiles, espèces animales souvent mal connues. Les participants se sont montrés très intéressés et ont pu mieux comprendre le rôle de ces animaux dans l'environnement naturel.

Les animatrices sont également intervenues auprès des scolaires :

- Le 20 mars dernier à une sortie scolaire organisée par la LPO pour présenter le réseau Natura 2000, le site de Printegarde, son importance pour les oiseaux et le rôle de l'animatrice en lien avec les différents acteurs et usagers du territoire,

- Le 4 mai dernier à l'école primaire privée de Chomérac avec l'animateur nature de la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche. L'objectif de cette animation commune était de présenter aux enfants la biodiversité qui les entoure avec une sortie du côté de la grotte de Tourange. Deux autres animations avec la Fédération de Chasse de l'Ardèche auront lieu en juillet auprès des centres de loisirs de La Voulte-sur-Rhône et de Le Pouzin.

Concilier les besoins humains et la préservation de la biodiversité

Le développement des énergies renouvelables en milieu naturel

Crédit photo : Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine

Le développement des énergies renouvelables est envisagé comme une des solutions pour limiter les rejets de gaz à effet de serre aggravant le changement climatique et menaçant la biodiversité et l'espèce humaine.

Toutefois, afin d'avoir une vision plus complète des alternatives énergétiques qui s'offrent à nous, il reste nécessaire d'évaluer les impacts de ces nouvelles technologies sur la biodiversité, notamment dans l'optique de leur déploiement à large échelle.

Aujourd'hui, une des cinq causes de perte de biodiversité est le changement de la nature des sols. Les parcs photovoltaïques sont un exemple de perte de naturalité d'un milieu, ce qui peut avoir plusieurs effets. Qui dit changement dans le sol dit changement de végétation, donc des peuplements d'insectes et ainsi de la présence de leurs prédateurs (oiseaux, chauve-souris..). La modification du milieu par « encombrement » des prairies peut aussi avoir des conséquences directes sur les voies de circulation des espèces animales, la ressource alimentaire des herbivores comme des carnivores, ou encore sur la construction de nids chez certains oiseaux.. D'autres espèces sont au contraire attirées par les panneaux qui, à leur surface, ressemblent à une étendue d'eau. Des insectes aquatiques comme les libellules peuvent alors venir pondre sur les panneaux vouant à échec la reproduction. Les oiseaux ou chauve-souris chassant les insectes à la surface de l'eau peuvent aussi se heurter aux panneaux.

Un cadre réglementaire stricte existe mais il est aussi primordial de prévenir les effets des centrales photovoltaïque sur la biodiversité, et de bien considérer les enjeux naturels afin d'adapter l'aménagement des parcs pour que la réimplantation de la faune et la flore sauvage y soit favorisée.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET – a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/

http://printegarde.n2000.fr/

http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Vous recevez cette infolettre car votre structure fait partie d'au moins d'un des trois comités de pilotage des sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin. Cliquez ici pour vous désabonner.

Powered by Mailjet

Infolettre décembre 2023 :

Décembre 2023

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Christophe Vignal

Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette sixième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage. Cette dernière de l'année est l'occasion de vous annoncer que nous poursuivons nos missions pour l'année 2024, avant un changement de structure animatrice au 1er janvier 2025.

Cette fin d'année a été riche en évènements et animations. Nos chargées de mission Natura 2000 se sont impliquées sur des sujets d'actualité tels que les influences des parcs photovoltaïques au sol sur les chauves-souris ou bien la nature dans nos villes de demain. Ce dernier sujet a fait l'objet d'une conférence organisée par la mairie du Pouzin en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche en novembre.

Des animations grand public et scolaires ont aussi marqué cette période. La communication est un outil essentiel pour sensibiliser le plus largement possible.

C'est sans oublier le suivi des espèces. Cette année un inventaire complet des libellules a été réalisé sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre".

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant les espèces exotiques envahissantes qui constituent une menace pour environ un tiers des espèces terrestres. Des solutions existent notamment face au changement climatique.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture ainsi que de très belles fêtes de fin d'année.

Actualités

La Région Auvergne Rhône-Alpes réorganise la gestion des espaces Natura 2000

L'Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de zones Natura 2000 avec 261 sites qui représentent 13 % de son territoire. Ces sites étaient jusqu'à présent portés par l'État et les collectivités locales et étaient pilotés par 87 structures.

Dans le cadre de la loi 3DS qui lui a confié la gestion des zones Natura 2000, la Région AURA a décidé de refondre le système existant depuis 30 ans. Elle a pour cela fait le choix de redéfinir les objectifs de travail afin d'assurer cette nouvelle responsabilité dans le domaine de la biodiversité.

De nombreux sites Natura 2000 vont changer de structure animatrice. La gestion des trois sites portés par la mairie du Pouzin sera confiée au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, antenne Drôme-Ardèche à partir du 1er janvier 2025.

Séminaire Photovoltaïque et Chiroptères

Une étude réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux AURA - délégation Drôme-Ardèche a été lancée en 2022 pour améliorer les connaissances sur l'activité des chauves-souris au sein et aux alentours des parcs photovoltaïques au sol. Cette étude scientifique à l'initiative de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a aussi été pilotée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité.

Un séminaire s'est tenu en septembre dernier rassemblant 300 personnes pour présenter les résultats. Les premiers résultats de cette étude ont mis en avant que l'activité des chauves-souris est altérée par la présence de parcs photovoltaïques. Il est essentiel de construire un socle commun de compréhension sur cet épineux sujet qu'est la conciliation entre préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Pour (re)voir les conférences, CLIQUEZ ICI

Pour (re)découvrir le projet et les ateliers du 12/09 après-midi, CLIQUEZ ICI

A lire : l'article scientifique issu de ce projet

Réunion du réseau des animateurs Natura 2000 de Drôme-Ardèche

Après une réunion en début d'année pour échanger sur des actions communes en réseau, les animatrices-eurs Natura 2000 drômois et ardéchois se sont retrouvés en novembre pour une visite de terrain sur le site "Les massifs de Crussol, Soyons et Cornas Chateaubourg".

Sur les massifs de Crussol et de Soyons, deux sentiers d'interprétation à destination des familles ont vu le jour pour partir à la découverte de la richesse géologique et du patrimoine naturel de ces lieux. Fabien Cayrat, animateur du site à la communauté de communes de Crussol, nous a présenté le fruit de ce travail en lien avec le bureau d'étude *Cairn interprétation*. Cette demi-journée a été l'occasion de partager les retours d'expérience en matière de sensibilisation au sein du réseau.

Sensibilisation

Animations scolaires lire et faire lire

Cet automne, les chargées de mission Natura 2000 ont été associées à plusieurs journées d'animations scolaires en lien avec l'association Lire et faire lire de l'Ardèche. Cela a été l'occasion de partager avec plusieurs classes de différentes écoles primaires des connaissances sur la nature et notamment les chants d'oiseaux. Ces moments de sensibilisation sous forme de jeux sont essentiels pour faire comprendre aux plus jeunes l'importance de la protection de la biodiversité. C'est la deuxième année que Natura 2000 est associé à ces journées scolaires.

La nature dans nos villes de demain : conférence à la médiathèque de Privas, en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche

Crédit photo : Sophie Coste-Durieux

Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée par les animatrices en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche (contact ici) le 30 novembre. C'est à la médiathèque de Privas qu'une trentaine de participants sont venus découvrir nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.

Retrouvez les informations clés ici

Mieux connaitre le territoire

Résultats d'une étude sur les libellules sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"

Cordulie à corps fin (Crédit photo: Guillaume Aubin)

Cette année, le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre" a fait l'objet d'un suivi spécifique sur les libellules. Un prestataire indépendant, Guillaume Aubin, a été missionné pour mener cette étude sur l'ensemble des cours d'eau du site. Aucun suivi exhaustif n'avait été réalisé jusque là. Les résultats étaient très attendus !

Il est important de rappeler que les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Quarante-deux espèces ont été inventoriées sur les différents milieux aquatiques du site. Notamment, une espèce protégée à l'échelle européenne s'avère très présente. Il s'agit de la Cordulie à corps fin. Cette espèce est facilement reconnaissable à ses yeux vert brillant et à l'alignement de marques jaunes contrastant avec le vert métallique desur son abdomen. Elle vit aux abords des eaux courantes (notamment dans les parties calmes des grandes rivières), parfois en eau stagnante (mares, étangs, lacs, anciennes gravières), en-dessous de 800 m d'altitude. La présence d'une lisière arborée lui est nécessaire car ses larves vivent dans les débris végétaux s'accumulant entre les racines d'arbres immergées.

L'étude met en avant des préconisations afin de faire face aux différentes menaces identifiées (pollution, réchauffement climatique, espèces exotiques envahissantes, etc...).

Pour en savoir plus: CLIQUEZ ICI

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

Les espèces exotiques envahissantes, une menace pour nos espèces végétales locales !

Mais alors, que planter?

Crédit photo : Mairie Le Pouzin - Renouée

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent certains animaux ou végétaux introduis par l'Homme, de manière volontaire ou fortuite, et qui prennent la place d'autres espèces dites autochtones ou locales.

Ces espèces exotiques envahissantes constituent une réelle menace pour environ un tiers des espèces terrestres et contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les plantes, l'ornementation de nos espaces publics et des jardins privés sont une des causes d'introduction de ces espèces. Afin d'éviter la propagation dans les milieux naturels, il est important de regarder l'origine géographique des espèces à planter.

S'ajoute à cela le changement climatique et la hausse globale des températures en France. Les espèces locales dites rustiques, plus résistantes, sont à privilégier : érable champêtre, chêne pubescent, genévrier commun, prunelier, cornouiller sanguin, etc.... Il est aussi conseillé de diversifier les essences dans un même massif.

Par ailleurs, la plantation d'essences locales se montrent bien mieux adaptées aux espèces animales en terme de ressource alimentaire, de lieu de construction du nid, ou d'abris pour les oiseaux, les mammifères ou les insectes. Par exemple, les haies champêtres jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes.

D'une manière générale, il est aujourd'hui primordial de bien se renseigner avant de planter de nouvelles espèces végétales.

Mais comment choisir et où se fournir ? La marque **Végétal Local** permet de se procurer ces espèces. C'est un label de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Ils ont été collectés en milieu naturel, n'ont pas subi de transformation par l'Homme et sont naturellement présents dans la région d'origine considérée.

Pour en savoir plus: CLIQUEZ ICI

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET – a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/

http://printegarde.n2000.fr/

http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

ANNEXE 2 : Exemples d'articles publiés en 2023

15/05/2023 – Proposition article « Le Pouzin au quotidien »
Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux

Le printemps est là et avec lui les sorties en pleine nature les week-ends ! Les balades sont l'occasion d'admirer les fleurs sauvages multicolores, d'entendre et d'observer un grand nombre d'espèces animales dans divers milieux. Pour profiter au mieux de ces richesses naturelles, il est important de veiller à leur tranquillité. En restant sur les chemins par exemple, vous éviterez de piétiner des végétaux parfois rares, ou encore de déranger une nichée de jeunes oiseaux. Lorsque vous vous baignez dans une rivière, pensez à toute la vie insignifiante (en apparence) qui circule entre vos pieds. Il est conseillé d'éviter de déplacer les pierres car cela peut déranger des petites bêtes ou bloquer la remontée du cours d'eau par certains poissons si l'on construit des barrages. Si vous êtes plutôt adepte des milieux rocheux, souvenez-vous que les falaises abritent des nids de certains rapaces notamment. Aussi, avant de pénétrer dans une grotte, pensez à la petite faune discrète qui s'y cache : les chauves-souris s'y reposent la journée et y élèvent leurs jeunes jusqu'à leur émancipation. Rappelez-vous que dans la nature, nous sommes dans le milieu de vie de très nombreuses espèces animales et végétales. Du mois d'avril à la fin août, restons vigilants pour laisser le moins de traces possibles sur notre passage !

Le Pouzin

22 petits citoyens en visite à la mairie

Jeudi 22 juin, une classe de CE2 de l'école publique élémentaire conduite par son institutrice Hélène Boudoyen a été reçue en mairie pour une visite guidée, par Christophe Vignal, le maire, accompagné de Christelle Arnol, conseillère municipale. Les 22 élèves, réunis sur le parvis ont d'abord pu découvrir les signes distinctifs du bâtiment, la devise de la République inscrite sur le fronton, les trois drapeaux accrochés au balcon de la façade (national, européen et départemental) avec une première explication de la part du premier édile.

Les 22 élèves devant la mairie avant la visite du bâtiment.

Le rôle du conseil municipal explicité

La salle du conseil municipal les a beaucoup impressionnés. Les questions ont fusé sur le portrait du président de la République : pourquoi ne porte-t-il pas d'écharpe ? Ou encore sur le buste de Marianne : qui est-elle ? ou le blason de la ville et l'origine de ses motifs représentant un dauphin et un poussin ? Les enfants ont été attentifs aux explications données sur le rôle du conseil municipal... Qui décide de faire des travaux dans l'école ou la cantine ou d'entretenir les espaces verts, ou encore de subventionner les associations ?....

À un premier groupe d'enfants, la policière a expliqué les règles de sécurité et de civisme et répondu aux nombreuses questions notamment sur les règles applicables à l'utilisation des trottinettes dans l'espace public. Le second groupe a suivi le maire dans son bureau, endroit où ils se sont vite sentis à l'aise et où ils ont écouté un rappel succinct des faits marquants historiques, comme les terribles bombardements d'août 1944 qui ont valu à la commune de recevoir en 1949 la Croix de guerre des mains du président de la république Vincent Auriol. Puis Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 sur le site Rompon Ouvèze Payre a pris le relais pour expliquer aux élèves, documents à l'appui, les différentes espèces de la faune et flore locale dont certaines rares et protégées. Les enfants ont pu ainsi mieux comprendre le rôle d'une mairie dans la cité. La visite s'est conclue par une collation offerte au groupe par les mairies et un petit fanion avec le blason du Pouzin.

● **G.B.**

Le Pouzin

Une visite citoyenne pour les écoliers de Louis-Royer

À l'instar de leurs camarades de l'école publique, mardi 4 juillet, 11 élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école privée Louis-Royer, encadrés par leur institutrice Ophélie Jamin et l'AESH Delphine ont été reçus en mairie pour une visite guidée.

Les écoliers ont été accueillis sur les marches de l'hôtel de ville.

Les jeunes visiteurs ont été accueillis sur le parvis de la mairie par le premier édile Christophe Vignal et les élus Amélie Perrin et Fabien Ferrier. Ils ont pu découvrir et échanger sur les signes distinctifs du bâtiment comme les trois drapeaux aux couleurs de la république, de l'Europe et du département (ex Vivarais) et la signification de la devise de la République inscrite sur le fronton. Ensuite les jeunes citoyens ont été invités à pénétrer dans la salle des mariages où le maire a expliqué le fonctionnement d'un conseil municipal, comment celui-ci est élu et quels sont ses attributions comme la décision de réaliser des travaux dans l'école, salles de sport, voirie... Les écoliers ont posé des questions comme par exemple sur l'origine des couleurs du drapeau national ou sur les motifs du blason de la ville représentant un dauphin, un poussin et la Croix de guerre et sur le portrait du président de la République ou encore sur le buste de Marianne...

Après ce moment de questionnement le groupe a été séparé en deux, le premier resté sur place a été animé par les deux policiers municipaux qui ont expliqué les règles de sécurité et de civisme et répondu aux nombreuses questions notamment sur les règles applicables à l'utilisation des trottinettes électriques dans l'espace public.

Le second groupe a suivi le maire dans son bureau, endroit où ils ont écouté un rappel succinct des faits marquants historiques, comme les terribles bombardements d'août 1944 qui ont valu à la commune de recevoir en 1949 la Croix de guerre des mains du président de la République Vincent Auriol.

Certains ont pu retrouver leur acte de naissance

Puis les deux animatrices de la structure Pouzinoise Natura 2000 ont pris le relais pour expliquer aux élèves, documents à l'appui, les différentes espèces de la faune et flore locale dont certaines rares et protégées. Une employée a montré aux élèves des registres d'état civil, un de 1949 et un plus récent sur lequel les élèves pouzinois ont été surpris et amusés de retrouver leur acte de naissance.

À la fin de la visite les élus ont recueilli les impressions des écoliers notamment sur ce qui leur avait davantage plu, ce à quoi ils ont répondu "tout". La visite s'est conclue par une collation offerte au groupe par les mairies et un petit fanion avec le blason du Pouzin.

● **Galliano Bianchi**

Le Pouzin

Le futur de la friche Coco Boer déterminé le 16 octobre

La friche Coco Boer n'a pu être visitée lors du séminaire des élus pour des raisons de sécurité. Photo Le DL/Pierre Brunet

Les élus ont planché toute l'après-midi du 2 octobre pour connaître tous les paramètres du quartier entourant l'ancien site de production de la poudre de réglisse.

Les élus pouzinois avaient rendez-vous, lundi 2 octobre, devant la friche industrielle Coco Boer, où a été longtemps produite la fameuse poudre de réglisse. Ils y débutaient un séminaire, accompagnés par les professionnels de la réhabilitation, destiné à leur fournir tous les éléments pour définir ce que va devenir l'emplacement situé en plein cœur du centre historique.

Les 1 000 m² de bâtiments qui devraient disparaître représentent une possibilité « d'aérer le quartier » comme le disait le maire, Christophe Vignal, qui souhaite y créer « un espace de rencontre et d'échange pour les habitants ». Tous étaient donc rassemblés pour comprendre les enjeux de la « renaturation » du site, qui ne deviendra pas un projet immobilier en raison du risque d'inondation indiqué dans le plan de prévention majeur contre les risques naturels d'inondation.

Les habitants seront consultés

C'est EPORA, maître d'ouvrage habitué à travailler sur les friches, qui est chargé du dossier Coco Boer par la commune. Un projet qui est une première, pour l'établissement public foncier, plus habitué à reconstruire après avoir démoli. « Il nous faut trouver la bonne méthode et s'entourer de partenaires » expliquait Véronique Guiriman, la représentante locale. Claire de Blic, cheffe de projet pour l'organisme Petites Villes de Demain à la baguette pour ce séminaire, précisait l'importance du futur choix : « La dépollution et la destruction coûtent cher. Et le projet n'engendrera pas de recette par la suite. Nous aurons besoin des aides de l'État. » Présents, les services de l'État ont indiqué qu'ils accompagneraient le changement dans le quartier et espèrent même en faire un « marqueur pour lequel nous attendons de l'innovation » insistait Laurence Prost, de la direction départementale des territoires.

Tour du propriétaire par l'extérieur, travail sur l'intérêt de remettre les sols en bon état et accompagnement par des paysagistes et des architectes ont guidé les élus vers une prise de décision. Il y a donc été question de renaturation, de nature en ville ainsi que de forêt urbaine. En fin de journée, les élus ont ensuite pu mettre toutes ces informations à plat et prendre des décisions qui seront soumises au vote du conseil municipal le 16 octobre prochain.

Il est important de rappeler que ces démarches ne marquent que le début du projet et que les habitants vont être consultés, dans les prochains mois, pour donner leurs avis et surtout leurs envies quant à la tournure que prendra le futur lieu. « Il devra permettre d'améliorer l'attractivité du quartier » insiste Christophe Vignal.

● **Pierre Brunet**

Quelles aides pour le projet ?

Le montant de l'opération n'est évidemment pas connu, puisqu'elle n'en est qu'à sa phase préparatoire. Quelques taux de subventions ont tout de même déjà été annoncés. Epora, maître d'ouvrage de l'opération pour le compte de la mairie, participera à hauteur de 60 % au déficit foncier par pour la phase démolition/dépollution. Récemment, et une participation de 183 000 € de l'État via le Fond Vert, a été débloquée. Elles restent conditionnées à la renaturation du site.

La friche Coco Boer, au coeur du Pouzin, devrait disparaître dans les mois qui viennent. Photo Le DL/Pierre Brunet

La friche Coco Boer sera renaturée

LE POUZIN La ville vient de décrocher une subvention pour trouver un avenir à la friche des anciennes usines Coco Boer. Une page se tourne.

La friche industrielle de la rue Audouard, à l'emplacement des anciennes usines des friandises Coco Boer, va être renaturée. Suite à la signature d'une convention entre la ville et l'Établissement public foncier de l'ouest Rhône Alpes (EPORA), ce projet de renaturation sera une action phare du programme de revitalisation de la commune.

Élus et partenaires se sont réunis pour un séminaire sur le projet d'avenir de la friche industrielle. Photo : GF

PETIT RAPPEL

En 1902, Jules Courtier, pharmacien à Le Pouzin en Ardèche, met au point une poudre de réglisse légèrement anisée. La même année, c'est aussi la guerre des Boers. Aussitôt, le nom de la poudre est trouvé, Jules Courtier l'appellera Coco Boer. La marque connaît un fantastique succès, qui se prolonge jusque dans les années soixante-dix. Une notoriété qui sera évoquée au début des années 80, dans la célèbre chanson *Mistral gagnant* du chanteur Renaud, comme symbole de la nostalgie de l'enfance.

L'AVENIR DE LA FRICHE

Pour le maire du Pouzin, Christophe Vignal : « *Le projet des élues de la commune est de transformer cette friche urbaine en un véritable îlot de verdure, où le lien social et l'éducation à l'environnement seront centraux, au moyen d'une renaturation du site.* » Cette jachère s'étend en plein cœur du Vieux-Bourg, sur 1 030 m² de foncier, incluant 745 m² de bâti, pollué et à l'abandon depuis plus de 40 ans. Pour cela, une dotation de 183 000 € a été débloquée par l'État, au titre de Fonds vert, dispositif de financement qui a pour objectif de renforcer la performance environnementale, d'adapter son territoire au changement climatique et d'améliorer le cadre de vie.

Pour Claire de Blic, cheffe de projet Petites villes de demain : « *La requalification foncière de cette friche Coco Boer est une des actions majeures de revitalisation programmées dans le projet de territoire du Pouzin, et va permettre d'accueillir une expérimentation du site, sachant qu'on ne peut pas y construire des immeubles en raison du risque d'inondation.* » La renaturation est une démarche cruciale pour restaurer la nature et préserver la biodiversité. Elle consiste à inverser les effets de la dégradation de l'environnement en rétablissant des écosystèmes naturels, en replantant des espèces indigènes et en rétablissant l'équilibre des écosystèmes.

À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles

Lézard vert, membre d'une faune méconnue.
Photo : Manon Eudes

ROMPON

À l'occasion de la fête de la nature, une animation sur les reptiles (gratuite et sur inscription limitée à 20 personnes), réalisée en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, aura lieu sur le plateau de Rompon, le samedi 27 mai de 9 h à 12 h. Le site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre, situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodés à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés. Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, précise : *« nous allons, durant cette matinée, faire découvrir le plateau de Rompon majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies. Elles représentent les habitats d'intérêt communautaire principaux sur le site et vont abriter une flore et une faune d'importance patrimoniale avec, notamment, les reptiles. Une spécialiste de la LPO sera présente pour nous parler et nous faire découvrir cette faune souvent mal connue. Pensez à enfiler de bonnes chaussures de marche et à prendre vos jumelles si vous en avez. »*

La fête de la nature se tiendra sur le plateau de Rompon. Photo : Martine Grivaud DDT 07

Contact :

Mairie du Pouzin :
04 75 63 81 48/06 31 02 48 04

Le Pouzin | Rompon

À la découverte des reptiles sur le site Natura 2000

Le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la Ligue pour la protection (LPO) ont profité de la Fête de la nature pour aller à la rencontre des reptiles. Un groupe d'une vingtaine de personnes a arpenté les sentiers du plateau de Rompon pendant trois heures.

Dans le cadre de la 17e édition de la Fête de la nature, qui se déroule sur le territoire national du mardi 24 jusqu'à ce lundi 29 mai, le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la LPO ont proposé, samedi 27 mai, une animation intitulée "À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles". Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 pour le site, et Margaux Sicre, chargée de mission biodiversité à la LPO Drôme Ardèche, avaient donné rendez-vous aux participants devant la chapelle du vieux Rompon pour un départ à 9 heures.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, montre aux participants une photo du lézard ocellé.

Quelques consignes avant le départ de la randonnée

● L'habitat du plus gros lézard d'Europe

Une vingtaine d'adultes et d'enfants préalablement inscrits, soit le nombre maximum prévu, auxquels s'étaient joints les maires du Pouzin et de Rompon, équipés de longues vues et de jumelles, ont emprunté pendant trois heures les sentiers à la découverte du plateau de Rompon. Cet espace majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies, entretenues par le pâturage, abrite une flore et une faune d'importance patrimoniale, comme le lézard ocellé reptile d'environ 30 cm qui est une espèce protégée en France et le plus gros en Europe, ou les chauves-souris. Le mois de mai se prêtant idéalement à l'observation des reptiles car c'est la période de reproduction et le moment où ils sortent le plus longtemps dans la journée. Les organisateurs avaient préalablement préparé la ballade en repérant au sol les endroits susceptibles d'abriter des vertébrés comme des vipères ou des lézards. Cette randonnée pédagogique permettait d'appréhender la biodiversité, de faire découvrir et connaître les reptiles, et d'apprendre à observer leurs habitats en milieux naturels.

● **Galliano Bianchi**

PRIVAS La nature dans nos villes de demain

C'est à la médiathèque Jacques Dupin à Privas, dans le cadre de l'animation des trois sites Nature 2000, que la commune du Pouzin a organisé une soirée-conférence, qui avait pour thème la nature dans les villes de demain. La soirée, ouverte par Christophe Vignal, maire du Pouzin, et Yann Vivat, maire de Rompon, a accueilli une trentaine de personnes. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) a présenté quelques espèces animales et végétales. Il est important de préserver ces espèces et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts du Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des Pouzinois plaisant.

La nature au cœur des petites villes de demain

Concilier biodiversité et milieu urbain… un enjeu de taille.

LE POUZIN/ROMPON

Dans le cadre de l'animation des trois sites Natura 2000 qu'elle porte, la commune du Pouzin a organisé jeudi 30 novembre une soirée-conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain, à la médiathèque Jacques-Dupin à Privas. Cette présentation, introduite par Christophe Vignal, maire du Pouzin, et Yann Vivat, maire de Rompon, a accueilli près de 30 participants. Pour parler de ce sujet d'actualité, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a présenté quelques-uns de nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Et si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune du Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville, avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des Pouzinois plaisant et ressourçant. La biodiversité en plein cœur de la ville est un facteur important et crucial, les espaces verts urbains devraient être conçus non seulement pour les humains, mais aussi pour abriter une diversité d'espèces végétales et animales. Des corridors écologiques connectant ces espaces peuvent encourager la migration des espèces et favoriser l'équilibre écologique au sein même de la ville. Un avenir dans lequel la nature et la ville coexistent.

Bilan d'activités du 01 janvier au 31 décembre 2023

Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669

La Jaubernié – Sophie Coste-Durieux

Rédaction : Sophie COSTE-DURIEUX

Janvier 2024

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS 1
PREAMBULE 1
1. Fiche d'identité du site 2
2. Historique du site 3
3. Les enjeux du site 4
4. Structure animatrice du site 9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES 10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000 10
2. Accompagnement du PAEC 10
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires 10
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels 10
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES 11
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions 11
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires 12
3. Participation / promotion des mesures foncières 12
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations 12
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats 12
- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon 12
6. Milieux aquatiques 14
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE 15
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet 15
a) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier 15
b) Etude géosite de la Jaubernie 15
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations 15
3. Veille locale et alerte 17
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES 18
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site 18
Participation au programme STOC-EPS 19
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION 21
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus 21
a) Animations scolaires et centres de loisirs 21
b) Fête de la nature 21
c) Conférence « la nature dans nos villes de demain » 22

2. Actions médiatiques 23
a) Exposition Natura 2000 itinérante Drôme/Ardèche 23
ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES 23
1. Stratégie nationale pour les aires protégées 23
2. PLU Le Pouzin 24
3. Petites villes de demain 24
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE 24
1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus 24
2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics 24
MISES A JOUR DU DOCOB 25
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE 25
1. Rapport d'activité annuel 25
2. Renseignement de SIN2 25
DIVERS / AUTRES 25
1. Participation aux journées du réseau N2000 25
a) Réseau Natura 2000 25
b) Stagiaires 25
c) Fonctionnement de la structure 25
d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse 25
e) Formations professionnelles 26
f) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet 26
g) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN 26
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2023 27
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2023 – B25 28
ANNEXES 33

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25 2
Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020 3
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire 4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25 6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale. 7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale 9
Photo 1 : emplacement du projet de placette d'équarrissage à Rompon 13
Photo 2 : la Bayonne 14
Photos 3 et 4 : plateau de Rompon et pie-grièche écorcheur (Amanda Cocquelet) 19
Photo 5 : Grotte de Meysset, panneau d'information 20
Photo 6 : Gesse blanchâtre 20
Photo 7 : animation centre de loisirs du Pouzin 21
Photo 8 : fête de la nature 2023 21
Articles parus dans la presse locale 22
Photo 9 : conférence « la nature dans nos villes de demain » à la médiathèque de Privas le 30 novembre 2023 22
Photo 10 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche au congrès national des élus – 09/2022 23
Photos 11 et 12 : ZPS de Printegarde 26
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25 27
Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux 28
Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux 32

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier au 31 décembre 2023. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Sophie Coste-Durieux.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054 ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

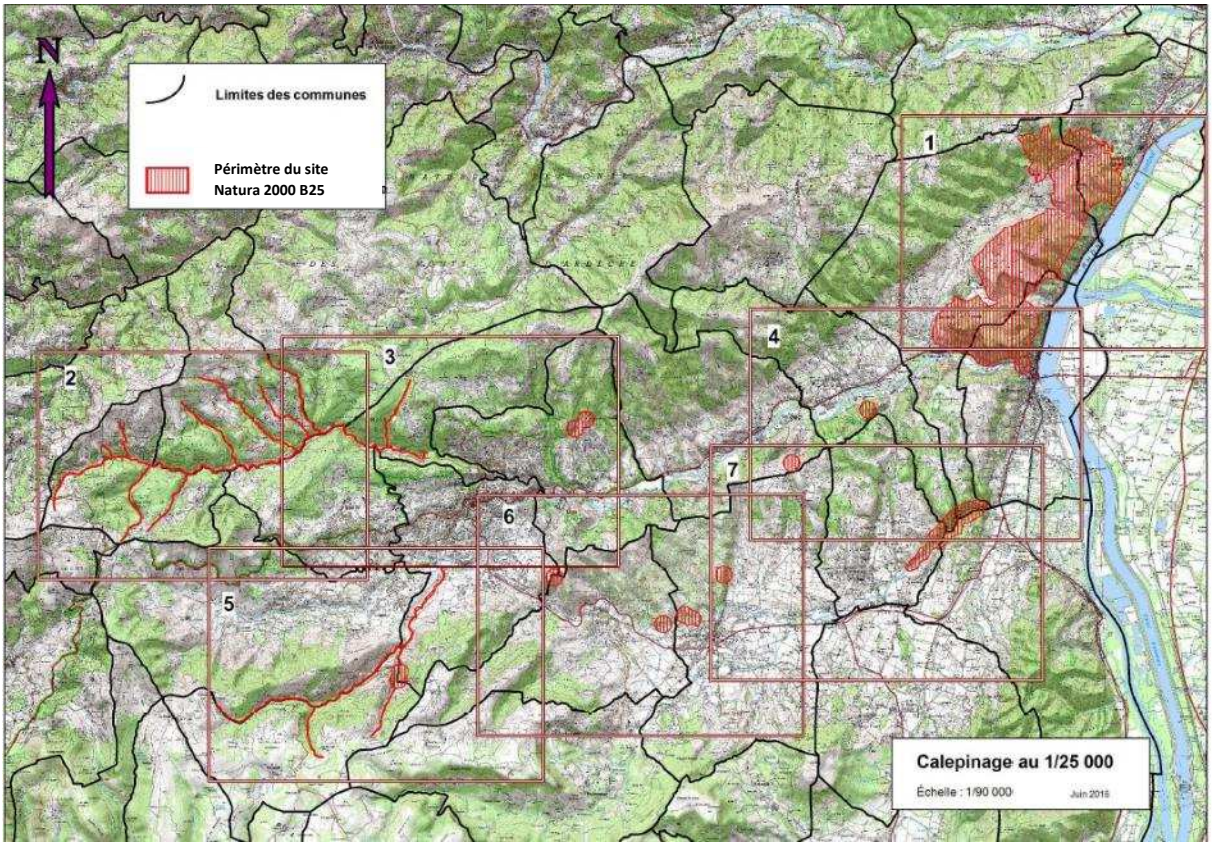

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

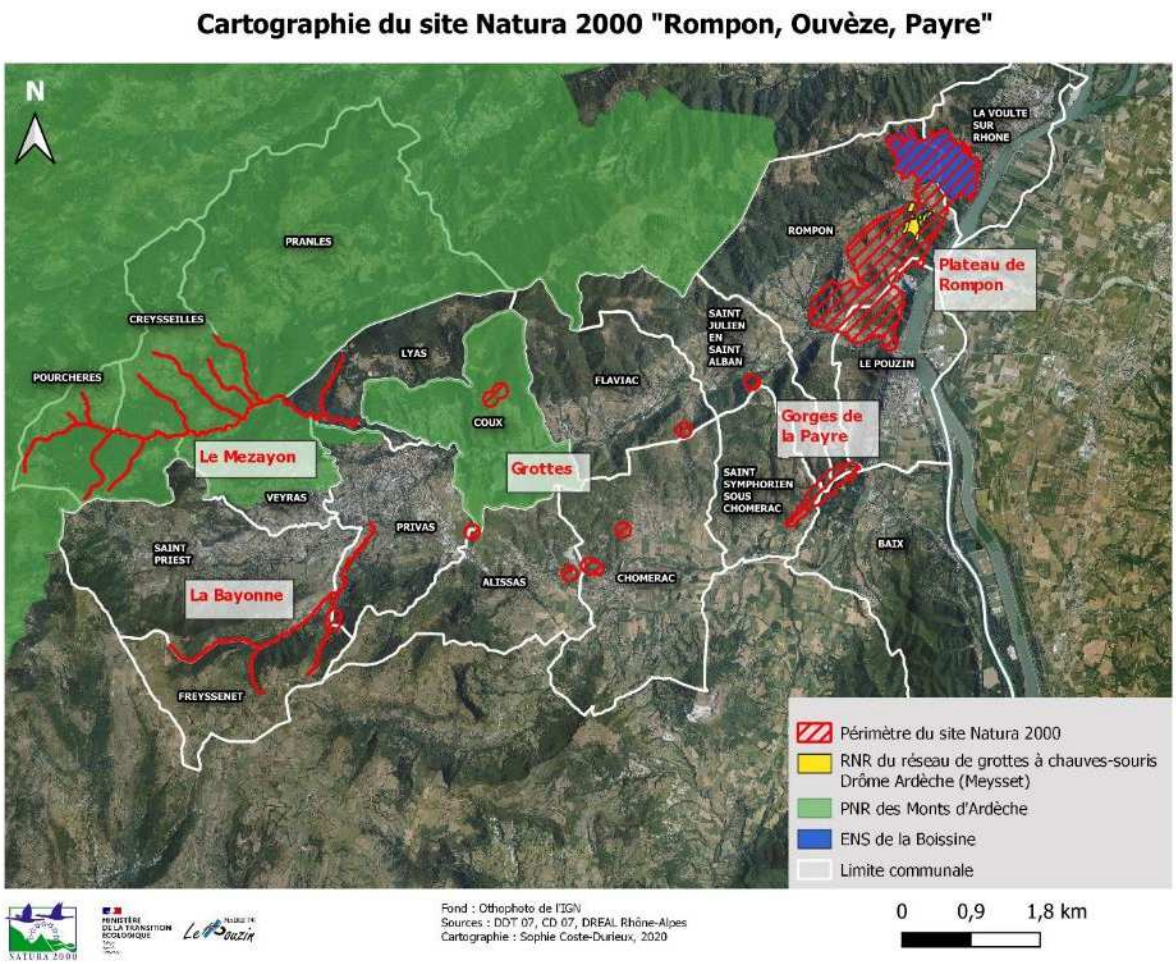

Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020

2. Historique du site

Dates	Etapes
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement de chargé de mission : Manon EUDES remplace Jean-Baptiste BUTIN appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »

28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local
1er juin 2020	Changement de chargée de mission : Manon EUDES, partie le 29 février 2020, est remplacée par Sophie COSTE-DURIEUX
13 octobre 2020	Comité de Pilotage local
4 mai 2021	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon, est réélu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
8 décembre 2022	Comité de Pilotage local
1er janvier 2023	Transfert des compétences Natura 2000 de l'Etat à la Région Auvergne Rhône-Alpes

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016. Ce dernier a été mis à jour et renvoyé à la DREAL le 17 septembre 2021.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba*	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérothermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.)*	5110
Matorrals arborescents à *Juniperus spp*.	5210
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi	6110
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (sites d'orchidées remarquables)*	**6210***
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	**6220***
Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis*)	6510
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)	**7220***
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Forêts de Castanea sativa	9260
Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*	92A0
Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*	9340

*Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire*

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	*Alytes obstetricans*	IV	LC	
	Rainette méridionale	*Hyla meridionalis*	IV	LC	
	Crapaud calamite	*Epidalea calamita*	IV	NT	
	Grenouille agile	*Rana dalmatina*	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	*Lacerta agilis*	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	*Lacerta bilineata*	IV	LC	
	Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	IV	LC	
	Couleuvre à collier	*Natrix natrix*	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	*Rhinolophus hipposideros*	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	*Rhinolophus ferrumequinum*	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	*Rhinolophus euryale*	II, IV	EN	
	Petit Murin	*Myotis blythii*	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	*Barbastella barbastellus*	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	*Miniopterus schreibersii*	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	*Myotis capaccinii*	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	*Myotis emarginatus*	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	*Myotis bechsteinii*	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	*Myotis alcathoe*	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	*Myotis myotis*	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	*Myotis nattereri*	IV	LC	
	Noctule de Leisler	*Nyctalus leisleri*	IV	NT	
	Noctule commune	*Nyctalus noctula*	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	*Nyctalus lasipterus*	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	*Plecotus oritus*	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	*Plecotus ostriacus*	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	*Pipistrellus pygmaeus*	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	*Pipistrellus nathusii*	IV	NT	
	Vespère de Savi	*Hypsugo savii*	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	*Tadarida teniotis*	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	*Pipistrellus kuhlii*	IV	LC	
	Sérotine commune	*Eptesicus serotinus*	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Murin de Daubenton	*Myotis daubentonii*	IV	LC	
Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	*Castor fiber*	II, IV	LC	
	Loutre d'Europe	*Lutra lutra*	II, IV	VU	

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Poissons	Blageon	*Telestes souffia*	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	*Barbus méridionalis*	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	*Euphydryas aurinia provincialis*	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	*Euplagia quadripunctaria*	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	*Lucanus cervus*	II	/	
	Grand capricorne	*Cerambyx cerdo*	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	*Phengaris arion*	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents Détectée sur la Payre – été 2021. Très peu détectée lors de l'inventaire menée en 2023 par Guillaume Aubin, météo fraiche et pluvieuse en mai/juin puis sécheresse.
	Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisii*	II, IV	LC	Espèce inventoriée en 2023 (étude d'inventaire des odonates par G. Aubin) sur l'Ouvèze Espèce très présente sur le site Natura 2000.
	Gomphe à pattes jaunes	*Stylurus flavipes*	IV	VU	Ponctuel, Embouchure ruisseau du Monteillet/Rhône
	Ecrevisse à pattes blanches	*Austropotamobius pallipes*	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	*Salamandra salamandra*	*PN*	
	Pélodyte ponctué	*Pelodytes punctatus*	*PN*	
	Crapaud commun	*Bufo bufo*	*PN*	
	Grenouille rousse	*Rana temporaria*	*PN, NT LRR*	
	Triton palmé	*Lissotriton helveticus*	*PN*	
Reptiles	Coronelle girondine	*Coronella girondica*	*PN*	
	Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	*PN*	
	Vipère aspic	*Vipera aspis*	*PN*	
	Lézard ocellé	*Timon lepidus*	*PN, EN LRR*	Détecté à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	*Anguilla anguilla*	*CR LRN*	
Invertébrés	Proserpine	*Zerynthia rumina*	*PN*	
	Hermite	*Chazara briseis*	*VU LRN*	
Flore	Aster linosyris	*Galatella linosyris*	*NT LRR*	
	Gagée de bohème	*Gagea bohemica*	*EN LRR*	
	Corbeille d'agent à gros fruits	*Hormathophylla macrocarpa*	*NT LRR*	
	Fragon	*Ruscus aculeatus*	/	
	Gesse blanchâtre	*Lathyrus pannonicus* subsp. *asphodeloide*	/	Découverte sur l'ENS de la Boissine en 2019 par le CBN Massif Central. Des pieds observés au printemps 2022 et en floraison en 2023 (deux pieds en fleurs et trois autres à vérifier en 2024)

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	*Pernis apivorus*	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée chaque année
Milan noir	*Milvus migrans*	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée chaque année
Milan royal	*Milvus milvus*	M, H	I	CR	VU	Espèce observée chaque année
Circaète Jean-le-Blanc	*Circaetus gallicus*	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée régulièrement au moins depuis 2017 (printemps/été) – Plateau de Rompon et sur la Payre
Busard cendré	*Circus pygargus*	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	*Columba livia*	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	*Bubo bubo*	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant et vue) sur le secteur de la Payre et des cinq ponts depuis 2021 par Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet
Chevêche d'Athéna	*Athene noctua*	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	*Caprimulgus europaeus*	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée par Guillaume Aubin dans les gorges de la Payre en 2023
Martin-pêcheur d'Europe	*Alcedo atthis*	N	I	VU	LC	Espèce observée dans les gorges de la Payre
Guêpier d'Europe	*Merops apiaster*	N (M)		VU	LC	Espèce observée chaque année
Torcol fourmilier	*Jynx torquilla*	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	*Lullula arborea*	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement– Plateau de Rompon
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement – Plateau de Rompon
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	*Anthus campestris*	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	*Oenanthe oenanthe*	N (M)		LC	NT	Espèce de passage à l'automne sur le plateau de Rompon
Monticole bleu	*Monticola solitarius*	N		EN	LC	Espèce observée dans la carrière du Pouzin et possiblement dans les gorges de la Payre
Fauvette grisette	*Sylvia communis*	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	*Sylvia undata*	N	I	LC	LC	Espèce observée sur le plateau de Rompon

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio*	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	*Pica pica*	N		NT	LC	
Moineau domestique	*Passer domesticus*	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	*Carduelis cannabina*	N		LC	VU	Espèce observée au printemps sur le plateau de Rompon
Bruant jaune	*Emberiza citrinella*	N		VU	NT	
Bruant ortolan	*Emberiza hortulana*	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :

Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

En 2023, il n'y a pas eu d'autres chartes Natura 2000 de signées et il n'était pas possible d'engager de contrats Natura 2000 du fait du changement de gouvernance (Etat vers Région).

2. Accompagnement du PAEC

M. Demard, éleveur ovin sur le plateau de Rompon, s'est engagé à partir de cette année, et pour cinq ans, sur la mesure PRA 3 (amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage). La chargée de mission Natura 2000 a rédigé le porté à connaissance des enjeux de biodiversité qu'elle a transmis à la chambre d'agriculture. Une visite sur site a été réalisée en juin 2023 avec l'éleveur et la chambre d'agriculture.

La SCI Communes Terres à Saint-Symphorien-sous-Chomérac a également fait part de son intérêt pour candidater afin de souscrire à des MAEC mais ils ne sont finalement pas éligibles.

La chargée de mission Natura 2000 a également participé à deux réunions de comité de pilotage concernant le PAEC Mézenc Vivarais, en janvier et septembre 2023.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Dans le cadre de la fiche action SUI8 du DOCOB, début 2019, la chargée de mission Manon Eudes était entrée en contact avec l'animatrice du PNA Odonates afin de connaître les possibilités de financements dans le cadre du PNA et d'échanger sur les enjeux de ce groupe faunistique sur le site B25. Des mails ont été échangés ainsi qu'une conversation téléphonique. En parallèle, Manon Eudes a échangé avec les techniciens du service rivière de la CAPCA afin d'étudier la possibilité d'un co-financement de la CAPCA pour un état des lieux des populations d'odonates et de leurs habitats. Le service rivière s'était montré intéressé à condition de définir une échelle d'étude cohérente vis-à-vis de leur secteur de compétence (bassin versant de l'Ouvèze) et que Natura 2000 finance directement une bonne partie de l'étude (possibilité sur le reliquat de la subvention d'animation FEADER 7.63). Le coût de l'étude était estimé à environ 7000 euros (à repréciser en demandant des devis sur la base d'un cahier des charges). L'idée serait d'avoir une première étude plus approfondie sur les odonates, qui permettrait ensuite à la chargée de mission du site de mener un suivi dans le temps. La mission du prestataire serait dont aussi de permettre à la chargée de mission du site d'effectuer un suivi standardisé, à long terme, pas trop couteux en temps et permettant d'assurer une veille sur certaines espèces à enjeu et leurs habitats.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, avait pris connaissance de cette volonté et le service rivière de la CAPCA était toujours intéressé par cet inventaire en 2020. Il s'agissait de concrétiser le projet. Toutefois, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, en 2020, cette dernière avait expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et proposait qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

En 2021, la chargée de mission a donc suivi une formation OFB d'une semaine sur les odonates, détermination, caractérisation des habitats et statuts de protection et a participé au Comité de pilotage du Plan national d'actions sur les odonates le 2 décembre. Les enseignements suivis lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie sur le terrain et elle est allée, avec sa collègue Amanda Cocquelet, à plusieurs reprises sur le terrain en 2022. Toutefois, il est apparu nécessaire qu'un inventaire plus exhaustif soit mené. C'est donc par la subvention Natura 2000 annuelle qu'un prestataire, Guillaume Aubin, a mené à bien cet inventaire en 2023. La chargée de mission est allée sur le terrain à deux reprises avec lui au printemps. Une réunion de restitution des résultats s'est tenue le 10 novembre à la mairie du Pouzin. Cette étude a permis d'inventorier pas moins de 43 espèces sur le territoire Natura 2000. Toutefois, la météo a été particulière (frais et pluvieux en mai/juin puis sécheresse). En ce qui concerne les espèces de la DHFF annexe II, l'espèce *Oxygastra curtisii* a été contactée à de nombreuses reprises. Par contre, l'espèce *Coenagrion mercuriale* a été très peu inventoriée. Le rapport complet a été rendu au 1er décembre 2023 et a été mis en ligne sur le site internet du site Natura 2000 : https://romponouvezepayre.n2000.fr/decouvrir-le-site-natura-2000/connaissance-du-site/etudes

Le FSD a également été mis à jour à la suite de l'étude.

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, une Réserve Naturelle Régionale a été créée en juin 2019, intégrant également une autre grotte à enjeu dans la Drôme : la grotte de Baume Sourde. Avec la grotte des Sadoux (classée RNR depuis plusieurs années), les 3 cavités forment une seule entité « RNR Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche » qui est gérée par la LPO, en lien avec l'ONF pour certains aspects.

La chargée de mission a participé à une réunion concernant la validation du plan de gestion (Comité consultatif) le 25 mai 2023.

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations

Sans objet

5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats

- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

1) Projet de placette d'équarrissage

Courant de l'été 2019, la chargée de mission Manon Eudes avait été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaitait y installer une placette d'équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l'équarrissage classique. En effet, d'après son témoignage, il n'est pas rare qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion avait été organisée le 28 août 2019 à la mairie de Le Pouzin en présence de la chargée de mission, de l'éleveur, et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment-là, la chargée de mission a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée est de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. La chargée de mission a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre 2019, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun a avancé sur certains points. La chargée de mission a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle

d'équarrissage et peu couteuse, aspects éco-touristiques des vautours…). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre un avis. Un avis favorable en est ressorti et une réunion sur site s'est tenue le 2 septembre 2020 afin de concrétiser la démarche. La chargée de mission Sophie Coste-Durieux n'a pas pu y participer mais elle suit le projet si sa participation est souhaitée. Elle a pu en discuter avec M. Yann Vivat et M. Florian Veau en octobre 2021 et M. Yann Vivat devait finaliser la partie administrative du projet.

En février 2023, une visite sur site a eu lieu avec Florian Veau de la LPO, l'éleveur Franck Groll et la chargée de mission Natura 2000. Le projet avance et Florian Veau se mettra en lien avec Yann Vivat, maire de Rompon, pour valider la mise en place de la placette d'équarrissage. Des réunions de sensibilisation seront aussi à prévoir.

Photo 1 : emplacement du projet de placette d'équarrissage à Rompon

2) Futurs projets

La chargée de mission a présenté, lors du Comité de pilotage local du 8 mai 2022, la volonté de s'associer à la reprise de ce projet de valorisation du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. De nouvelles actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers, notamment, des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.

En 2021, les communes de Rompon et de Le Pouzin ont signé la charte Natura 2000 pour les parcelles communales. En 2022, des panneaux de sensibilisation ont été installés.

En 2023, il n'y a pas de nouveaux projets si ce n'est une visite de site organisée à l'occasion de la fête de la nature (cf. détails dans la partie « communication, sensibilisation et information » du bilan d'activités).

3) Fermeture de la grotte de Tourange

L'entreprise COLAS, en charge de l'exploitation de la carrière d'Alissas a proposé comme mesure de compensation la fermeture de la grotte de Tourange à Chomérac. Le suivi des espèces de chiroptères a été confié à la LPO Drôme/Ardèche. La chargée de mission Natura 2000 a été associée à ce projet en début d'année 2023 (elle a aidé à trouver le nom des propriétaires) et invitée à la réunion qui s'est

tenue à la mairie du Pouzin le 30 novembre 2023 pour discuter des modalités notamment avec les spéléologues qui souhaitent continuer à avoir un accès.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site Natura 2000 B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie de Le Pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.

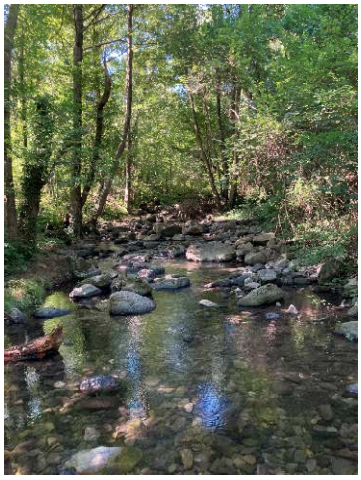

Photo 2 : la Bayonne

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Toutefois, les travaux portés sur le seuil de la Mûre ont été réalisés en 2021. Six mois après les travaux, une augmentation d'espèces d'odonates d'intérêt communautaire ont été observées, à savoir l'agrion de mercure et la cordulie à corps fin.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il en existe de nombreux sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi…) lancée par la CAPCA, s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre 2022 et a abouti à des propositions en sélectionnant des seuils. Les trois suivants ont été sélectionnés : pré du roi, la selve et Rochemaure. Un cahier des charges techniques de travaux va être réalisé par le prestataire. L'étude s'est terminée en 2023 avec le rendu d'un rapport contenant un projet de travaux au niveau DCE pour chacun des trois seuils sélectionnés.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier

Le carrier Delmonico-Dorel prévoit de continuer d'exploiter la carrière du Pouzin ce qui induit de déplacer le sentier qui longe actuellement la carrière. Le sujet est très complexe dans la mesure où cela implique la destruction d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire et qu'il y a des vestiges de monuments historiques dans le secteur.

En 2023, les discussions sont toujours en cours sur la possibilité de dévier le sentier.

La chargée de mission Natura 2000 s'est entretenue avec un cabinet de conseil (missionné par le carrier) le 11 décembre 2023. Il s'agissait d'un sondage sur la vision de Natura 2000 en ce qui concerne la carrière.

b) Etude géosite de la Jaubernie

Un premier COPIL s'est tenu le 14 avril 2022 à la mairie de Coux. L'objectif était de présenter le projet de valorisation de la Jaubernie par le PNR des Monts d'Ardèche.

Il a été présenté l'étude de préservation et de valorisation du site des Grottes de La Jaubernie, classé géosite dans le Geopark des Monts d'Ardèche.

Pour cela, afin de définir plus précisément les contours de l'étude, les partenaires identifiés ont été réunis afin de connaitre leurs attendus (Coux, PNR, Département, CAPCA, OT CAPCA, LPO, Natura 2000, Associations Archéologique, Géologique et Patrimoine).

Il a été reporté que peu de chauves-souris sont recensées mais le passage humain crée du dérangement.

Il a bien été précisé au cours de la réunion que les grottes ne doivent pas être rendues accessibles du fait de la présence régulière de chauves-souris. La préservation de ces grottes est importante, il s'agit de trouver un équilibre.

Une sortie terrain a eu lieu en février 2023 avec le PNR et élus de Coux. La chargée de mission Natura 2000 a rédigé une partie du rapport sur les chauves-souris qui a été transmise à Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche.

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

- La chargée de mission continue d'être sollicitée pour donner son avis sur un projet de pose de panneaux photovoltaïques à proximité du site Natura 2000, secteur des Gras du Pouzin à proximité des gorges de la Payre. Il y a eu trois réunions en 2023 avec les élus et l'entreprise Cévennes energy. L'entreprise s'est voulue rassurante sur le fait que ce ne serait pas un seul ilot de panneaux et ce ne serait pas 50 hectares au total (Le projet couvrirait environ une vingtaine d'hectares). Il n'y aurait pas non plus de terrassement et en termes de travaux, des

camions monteraient sur le plateau mais pas de convoi exceptionnel. Les travaux d'aménagement seraient « légers » et dureraient sur une totalité de 6 mois. Par contre, un ilot de panneaux, c'est minimum 5 hectares clôturés. Ils ont assuré que la faune arrivait à passer les clôtures.
La chargée de mission se pose la question de l'utilisation de la zone du plateau par la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes). Cette zone fait sans doute office de couloir entre les gorges et ensuite le plateau de Rompon. Quel impact auraient des panneaux photovoltaïques ? Pour le moment il existe trop peu de recul en zone naturelle pour anticiper les éventuelles menaces.
Il existe aussi la problématique habitats naturels (présence de chênaies d'intérêt communautaire, peut être des pelouses à orchidées sur le secteur, etc…) qui seraient potentiellement grignotés/détruits.
La chargée de mission a aussi expliqué que le taux de chargement des ovins qui pâtureraient serait à étudier (trop d'animaux peut avoir un effet sur la modification de la composition chimique du sol et induire trop de piétinement).
La phase d'étude qui serait lancée avant toute concrétisation du projet durera sur une année entière avec des suivis sur chacune des saisons.
Mais quid d'une année non représentative d'un point de vue météo ou autre ?
Ils ont expliqué qu'il ne leur était pas possible de refaire une étude complète une deuxième année. Cela est trop coûteux.

Un séminaire concernant les installations de panneaux photovoltaïques et chauves-souris s'est tenu en septembre 2023. La chargée de mission Natura 2000 a participé.
Elle a également suivi un atelier sur les outils pour concilier énergies renouvelables et biodiversité, sujet traité lors des rencontres biodiversité et territoires à Montpellier le 12 décembre 2023.

Les deux chargées de mission sont ensuite allées sur le terrain avec Cévennes Energy le 19 décembre 2023 afin de bien visualiser les parcelles envisagées pour ce projet même si tout n'est pas encore ficelé fin 2023.

Des comptes rendus ont été transmis à Yann Vivat, Maire de Rompon, afin qu'il puisse avoir un retour d'un point de vue impact sur la biodiversité.

Le projet continuera d'être suivi par la chargée de mission en 2024.

- La chargée de mission a de nouveau conseillé le sous-traitant de RTE quant à la période d'intervention pour le débroussaillage sous les lignes à haute tension. Elle est allée sur le site au printemps 2023 pour leur faire un état des lieux de la progression de la végétation.

- La chargée de mission a été sollicitée par un autre développeur de panneaux photovoltaïque pour un projet sur le plateau de Rompon. Il a été acté par téléphone que ce projet serait trop impactant pour la biodiversité étant donné qu'il se serait situé sur les pelouses d'intérêt communautaire au cœur du site Natura 2000.

- La chargée de mission Natura 2000 a été sollicitée pour donner son avis sur la tenue de manifestations sportives qui ont eu lieu en 2023. Aucun dérangement notable n'a été signalé.

3. Veille locale et alerte

Sans objet

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Connaissance des odonates

Depuis 2021, la chargée de mission s'est concentrée sur la reconnaissance des odonates en suivant une formation OFB d'une semaine dans le Jura (Pontarlier) au début de l'été. En 2022, quelques suivis ont été réalisés sur le site Natura 2000 de Printegarde. Il n'y a pas eu de suivi dans les gorges de la Payre du fait d'une année très sèche. Sur le Mézayon, peu d'espèces ont été observées au cours d'une sortie au printemps.

En 2023, un inventaire sur l'ensemble du site Natura 2000 a été effectué avec un prestataire, Guillaume Aubin. Comme dit plus haut, il a réalisé six sorties terrain et la chargée de mission Natura 2000 l'a accompagné à deux reprises. Une réunion de restitution des résultats s'est tenue le 10 novembre à la mairie du Pouzin. Cette étude a permis d'inventorier pas moins de 42 espèces sur le territoire Natura 2000. Toutefois, la météo a été particulière (frais et pluvieux en mai/juin puis sécheresse). En ce qui concerne les espèces de la DHFF annexe II, l'espèce *Oxygastra curtisii* a été contactée à de nombreuses reprises. Par contre, l'espèce *Coenagrion mercuriale* a été très peu inventoriée. Le rapport complet a été rendu au 1er décembre 2023 et a été mis en ligne sur le site internet du site Natura 2000 : https://romponouvezepayre.n2000.fr/decouvrir-le-site-natura-2000/connaissance-du-site/etudes

Le FSD a été mis à jour à la suite de cet inventaire.

b) Reptiles, amphibiens et insectes

Pas de suivi particulier en 2023.

Il a toutefois été signalé du crapaud épineux dans les gorges de la Payre au printemps 2023.

La chargée de mission réfléchit toutefois à la possibilité de faire réaliser un suivi des reptiles par un prestataire en 2024 sur le plateau de Rompon.

c) Chiroptères

La chargée de mission Natura 2000 n'a pas réalisé de suivi spécifique en 2023. Elle a participé toutefois à un suivi des chauves-souris des grottes de la Jaubernie en février 2023 avec le PNR des Monts d'Ardèche et des élus de Coux dans le cadre du projet de valorisation de ces grottes.

Pour la Réserve naturelle régionale de réseau de grottes à chauves-souris Drôme/Ardèche dont la grotte de Meysset fait partie, la LPO réalise des suivis annuels et le plan de gestion est en cours de rédaction. Sophie Coste-Durieux avait participé au comité consultatif de mai 2023.

En ce qui concerne la protection des chauves-souris, l'entreprise COLAS qui exploite la carrière d'Alissas a proposé, comme mesure de compensation, de fermer la grotte de Tourange à Chomérac. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la chargée de mission Natura 2000 au cours de l'année 2023 et une réunion s'est tenue à la mairie du Pouzin le 30 novembre 2023 où les modalités ont été discutées avec la LPO et les parties prenantes concernées.

d) Suivi dans les gorges de la Payre et les cinq ponts

Plusieurs sorties ont été réalisées à nouveau en 2023 suite au suivi initié en 2021 dans les gorges de la Payre pour le Hibou Grand-Duc.

La chargée de mission Natura 2000 a également réalisé des suivis pour permettre de mieux comprendre le comportement du Hibou Grand-Duc présent du côté des Cinq Ponts. Elle est toujours

en lien avec l'entreprise CAN qui réalise des essais dans l'ancienne carrière de ce secteur. Ils ont fait appel à un bureau d'études qui a observé le Hibou Grand-Duc en face de l'ancienne carrière. La chargée de mission Natura 2000 a fait les mêmes observations au printemps/été 2023.

Sa collègue, Amanda Cocquelet, l'a régulièrement accompagnée.

En ce qui concerne les odonates, un prestataire, Guillaume Aubin a réalisé un suivi sur l'ensemble du site Natura 2000 incluant les gorges de la Payre et le ruisseau du Monteillet du côté des cinq ponts. Une espèce de la DHFF annexe IV a été vue, *Styrulus flavipes.* Ce secteur serait aussi favorable à l'espèce de la DHFF annexe II, *Coenagrion mercuriale*.

Ces données ont été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche et les prospections continueront en 2024.

e) Suivi sur le plateau de Rompon

La chargée de mission Natura 2000 réalise une veille régulière sur le plateau.

Comme expliqué précédemment, Sophie Coste-Durieux réfléchit à la possibilité de mettre en place un inventaire sur les reptiles du plateau de Rompon par un prestataire.

f) Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

En 2023, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle avait préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version n'a pas encore été présentée à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

g) Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation…)

Participation au programme STOC-EPS

En 2023, la chargée de mission a réalisé le suivi. Elle a été accompagnée par sa collègue, Amanda Cocquelet puis, sur une session, par un stagiaire en BTS GPN, Quentin Astier.

Les données ont bien été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche.

Photos 3 et 4 : plateau de Rompon (Sophie Coste-Durieux) et pie-grièche écorcheur (Amanda Cocquelet)

h) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a vu le jour en

2019. Elle a été officiellement créée en juin 2019 et co-gérée entre la LPO et l'ONF. Un comité consultatif pour valider le plan de gestion s'est tenu en mai 2023 auquel la chargée de mission Natura 2000 a participé.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. La chargée de mission peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.

Photo 5 : Grotte de Meysset, panneau d'information

i) Suivi de la Gesse blanchâtre – ENS de la Boissine

Suite à une réunion avec l'ENS de la Boissine et le CBN du Massif central en 2022 sur la présence de l'espèce floristique de la Gesse blanchâtre, il avait été demandé à la chargée de mission Natura 2000 de poursuivre ce suivi.

Elle y est allée à quatre reprises au printemps 2023 et elle a pu observer l'espèce en floraison le 20 avril. Elle était accompagnée de sa collègue Amanda Cocquelet et d'un stagiaire en BTS GPN, Quentin Astier.

Photo 6 : Gesse blanchâtre

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires et centres de loisirs

En 2023, plusieurs animations ont eu lieu et notamment en lien avec la Fédération de chasse de l'Ardèche représentée par le technicien Laurent Thomas. Elles ont eu lieu à l'école primaire privée de Chomérac puis au centre de loisirs de la Voulte-sur-Rhône.
La chargée de mission Natura 2000 a également réalisé des animations, avec sa collègue Amanda Cocquelet, auprès des centres de loisirs du Pouzin, de la Voulte-sur-Rhône et de Soyons.
La chargée de mission a également participé à l'accueil de deux classes à la mairie du Pouzin pour présenter Natura 2000 et la biodiversité.

Photo 7 : animation centre de loisirs du Pouzin

Suite à une réunion qui s'est tenue en janvier 2023, Sophie Coste-Durieux a travaillé avec l'association Lire et faire lire en octobre 2023 pour plusieurs journées d'animation avec des scolaires de différentes classes. Ces journées ont eu lieu en octobre à Soyons, Guilherand-Granges, en lien avec le chargé de mission Natura 2000 Fabien Cayrat, chargé de mission Natura 2000 et ENS à la communauté de communes Rhône Crussol. Et une journée s'est tenue à Rompon, avec Amanda Cocquelet, chargée de mission Natura 2000 également à la mairie du Pouzin.

b) Fête de la nature

En 2023, la chargée de mission Natura 2000 a organisé une sortie sur le plateau de Rompon en lien avec la LPO Drôme Ardèche sur la thématique des reptiles le 27 mai 2023. Les maires du Pouzin et de Rompon étaient présents.

Photo 8 : fête de la nature 2023

Ardèche

Jeudi 25 mai 2023 | L'hebdo de l'Ardèche

À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles

Lézard vert, membre d'une faune méconnue. Photo : Manon Eustes

ROMPON

À l'occasion de la fête de la nature, une animation sur les reptiles (gratuite et sur inscription limitée à 20 personnes), réalisée en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, aura lieu sur le plateau de Rompon, le samedi 27 mai de 9 h à 12 h. Le site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre, situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodés à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés. Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, précise : « *nous allons, durant cette matinée, faire découvrir le plateau de Rompon majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies. Elles représentent les habitats d'intérêt communautaire principaux sur le site et vont abriter une flore et une faune d'importance patrimoniale avec, notamment, les reptiles. Une spécialiste de la LPO sera présente pour nous parler et nous faire découvrir cette faune souvent mal connue. Pensez à enfiler de bonnes chaussures de marche et à prendre vos jumelles si vous en avez.* »

La fête de la nature se tiendra sur le plateau de Rompon. Photo : Martine Grivaud ODT 07

Contact :
Mairie du Pouzin :
04 75 63 81 48/06 31 02 48 04

Le Pouzin | Rompon

À la découverte des reptiles sur le site Natura 2000

Le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la Ligue pour la protection (LPO) ont profité de la Fête de la nature pour aller à la rencontre des reptiles. Un groupe d'une vingtaine de personnes a arpenté les sentiers du plateau de Rompon pendant trois heures.

Dans le cadre de la 17e édition de la Fête de la nature, qui se déroule sur le territoire national du mardi 24 jusqu'à ce lundi 29 mai, le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la LPO ont proposé, samedi 27 mai, une animation intitulée "À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles". Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 pour le site, et Margaux Sicre, chargée de mission biodiversité à la LPO Drôme Ardèche, avaient donné rendez-vous aux participants devant la chapelle du vieux Rompon pour un départ à 9 heures.

L'habitat du plus gros lézard d'Europe

Une vingtaine d'adultes et d'enfants préalablement inscrits, soit le nombre maximum prévu, auxquels s'étaient joints les maires du Pouzin et de Rompon, équipés de longues vues et de jumelles, ont emprunté pendant trois heures les sentiers à la découverte du plateau de Rompon. Cet espace majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies, entretenues par le pâturage, abrite une flore et une faune d'importance patrimoniale, comme le lézard ocellé reptile d'environ 30 cm qui est une espèce protégée en France et le plus gros en Europe, ou les chauves-souris. Le mois de mai se prêtant idéalement à l'observation des reptiles car c'est la période de reproduction et le moment où ils sortent le plus longtemps dans la journée. Les organisateurs avaient préalablement préparé la ballade en repérant au sol les endroits susceptibles d'abriter des vertébrés comme des vipères ou des lézards. Cette rando-nnée pédagogique permettait d'appréhender la biodiversité, de faire découvrir et connaître les reptiles, et d'apprendre à observer leurs habitats en milieux naturels.

• Galliano Bianchi

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, montre aux participants une photo du lézard ocellé.

Quelques consignes avant le départ de la randonnée

Articles parus dans la presse locale

c) Conférence « la nature dans nos villes de demain »

Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée par les animatrices en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche (Julie Coutout) le 30 novembre 2023. C'est à la médiathèque de Privas qu'une trentaine de participants sont venus découvrir nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant et ressourçant.

Photo 9 : conférence « la nature dans nos villes de demain » à la médiathèque de Privas le 30 novembre 2023

2. Actions médiatiques

a) Exposition Natura 2000 itinérante Drôme/Ardèche

En 2023, les chargées de mission Natura 2000 ont fait éditer une version de l'exposition pour la mairie du Pouzin. Elle la partage avec le chargé de mission du site Natura 2000 à la communauté de communes Rhône Crussol en Ardèche.

Photo 10 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche au congrès national des élus – 09/2022

j) Articles, site internet, médias et lettre d'information

Plusieurs articles sont parus en 2023 (cf. en annexes) :

- Bulletin municipal du Pouzin
- Bulletin municipal de Rompon
- Visite des écoliers à la mairie du Pouzin
- Fête de la nature 2023
- Projet Coco Boer au Pouzin
- Conférence « la nature dans nos villes de demain » à la Médiathèque de Privas le 30 novembre

Le site internet est mis à jour régulièrement et une nouvelle version a été publiée en octobre 2023 : http://romponouvezepayre.n2000.fr/

Enfin, trois infolettres sont parues en 2023 (cf. annexes).

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Stratégie nationale pour les aires protégées

La chargée de mission suit les évolutions de la Stratégie nationale pour les aires protégées. Elle a suggéré que la protection des gorges de la Payre pourrait être renforcée pour, au moins, le périmètre déjà en site Natura 2000. La chargée de mission en a notamment discuté avec le Maire et Elu à l'environnement du Pouzin et le Maire de Rompon qui ont compris la démarche et les enjeux.

Ce secteur est aujourd'hui encore assez préservé de l'impact humain mais il n'est pas à l'abri de potentiels projets qui pourraient voir le jour afin de le rendre plus accessible au grand public. Le grand public bénéficie déjà d'une voie douce à l'aval qui permet d'avoir un beau point de vue sur ce patrimoine naturel et il serait regrettable d'impacter le paysage au cœur même des gorges.

L'idée n'est pas une mise sous cloche mais plutôt de renforcer la protection afin d'empêcher de faciliter son accès sans interdire les activités déjà existantes (escalade, pêche, pâturage du côté de St Symphorien sous Chomérac qui permet de maintenir les pelouses calcicoles) qui ne semblent pas avoir d'impacts négatifs sur la biodiversité alentour (par exemple, le hibou Grand-Duc est entendu et vu chaque année. Le suivi de cette espèce a d'ailleurs été renforcé depuis 2021).

L'outil qui paraitrait le plus adapté serait l'arrêté de protection de biotope ou des habitats naturels.

La cartographie des habitats a d'ailleurs été mise à jour récemment et l'habitat prioritaire 7220-Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) a été inventorié (il n'apparaissait pas dans le DOCOB).

Côté espèces, et notamment oiseaux, mis à part le Hibou Grand-Duc, le Circaète Jean-le-Blanc est présent sur le secteur ainsi que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe ou encore la Fauvette passerinette et la Pie-grièche écorcheur en élargissant un peu aux garrigues alentour (données envoyées par Florian Veau de la LPO). La LPO indiquait que le Monticole bleu devait aussi être présent, mais il n'y a pas de donnée dans Faune-Ardèche (sans doute dû à un manque de prospection).

Il est également important de noter la présence avérée du castor (de nombreuses traces, les pêcheurs avaient vu une hutte), de la loutre (on observe régulièrement des épreintes), l'agrion de mercure (observé pas plus tard que cet été) et des chiroptères (inventaire mené en 2017 avec remise du rapport en 2019 par la LPO).

Il n'y a pas eu de nouveauté en 2023.

2. PLU Le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé sont PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à la relecture de la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien pris en compte dans ce document.

3. Petites villes de demain

Dans le cadre de ce programme, la cheffe de projet, Claire De Blic, a sollicité les deux chargées de mission Natura 2000 dans le cadre du projet de renaturation de la friche industrielle, Coco Boer. Elles ont participé à la journée organisée le 2 octobre 2023.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Compte tenu des informations de la nouvelle gouvernance qui ont été diffusées fin septembre 2023, il a été compliqué d'organiser un Comité de pilotage local fin 2023. En accord avec la Région AURA, il sera réuni au premier trimestre 2024.

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

Sans objet

MISES A JOUR DU DOCOB

Comme indiqué plus haut dans les mesures de suivi, en 2023, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version serait intéressante à présenter à la Région AURA et au prochain COPIL.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel

2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000

a) Réseau Natura 2000

Deux réunions du réseau Natura 2000 Drôme/Ardèche ont été organisées en 2023. Elles permettent de maintenir les liens entre animateur/rices du réseau limitrophe.

b) Stagiaires

Les deux chargées de mission ont encadré un stagiaire en 2023 : un étudiant en première année de BTS GPN, Quentin Astier du 27 mars au 21 avril.

c) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie de Le Pouzin, la chargée de mission Natura 2000 entretien de bonnes relations professionnelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde, les services techniques dans le cadre de projets particuliers (ex. l'installation des passages canadiens et de panneaux de sensibilisation sur le plateau de Rompon).

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux.

d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,
- Installation de nouveau équipements et entretien équipement (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs…).

e) Formations professionnelles

Cette année, la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a suivi une formation, avec le CNFPT, de trois jours sur la Transition écologique et énergies renouvelables : les apports et les impacts sur le paysage et la biodiversité.

f) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet

Sophie Coste-Durieux a accompagné sa collègue, Amanda Cocquelet, sur ses différents suivis tout au long de l'année : suivi des oiseaux hivernants, STOC EPS, roselière, Blongios nain, odonates et migrateurs sur Printegarde.

Photos 11 et 12 : ZPS de Printegarde

g) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, participe, en tant que membre « expert », au groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

La Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation en valorisant les espaces protégés français (y compris les sites Natura 2000) à l'échelle internationale.
Cette initiative, appelée à devenir une référence mondiale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.
Un groupe interdisciplinaire a été créé en 2013, dans le cadre des activités de la Commission aires protégées du Comité français de l'UICN, a pour missions de :
- Représenter en France le groupe focal de l'UICN et l'ensemble des acteurs liés à l'Initiative de la Liste verte
- Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'initiative de la Liste verte en France
- Adapter les standards de la Liste verte dans le contexte français et, contribuer à leur évolution à l'échelle internationale
- Promouvoir la Liste verte auprès de toutes les parties prenantes
- Contribuer au processus global de l'Initiative de la Liste verte en facilitant le partage d'expériences

Sophie Coste-Durieux a participé, de 2013 à 2018, en tant que membre de l'équipe du Comité français de l'UICN, à l'évaluation de l'efficacité de gestion d'espaces naturels protégés pour l'établissement de la Liste verte.
Depuis 2019, elle fait partie du groupe de travail en tant que membre « expert ». Cette position l'a amenée, en tant que chargée de mission Natura 2000 en région Ile-de-France entre 2018 et début

2020, à apporter son expérience de terrain au sein de ce groupe. Elle a été amenée à accompagner la candidature d'un site Natura 2000 en 2020.
Dans le cadre de ses missions à la mairie de Le Pouzin, elle continue à suivre ce groupe de travail. Il permet de suivre les avancées du réseau espaces protégés au niveau national et cela permettrait également de valoriser les sites Natura 2000 ardéchois et drômois.

Elle a participé, en 2023, à plusieurs réunions du groupe de travail et a suivi deux dossiers concernant des sites Natura 2000.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1er JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2023

Action	2021	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine, en cours sur le secteur du Plateau de Rompon (projet 2024)	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	Une étude complète réalisée en 2023	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 10 – Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats	Réalisé	Ingénieurs écologues	ETAT et FEADER
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2023 – B25

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

La chargée de mission a eu dix journées d'arrêt maladie en 2023 soit 80h ce qui explique le nombre d'heures total.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	446
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	305,25
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	509,75
TOTAL	1261

Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	16
0.2 congés	316
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	31,25
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	3
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc losqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	84,5
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	249
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	
5.1 préciser les actions réalisées	299,25
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse…)	
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	
5.1.7 Terres de Nature	
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	140
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	

conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	110,75
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	112,75
convocation copil préparation du copil, secrétariat	
présentation en copil du bilan d'activité	
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	
Planification / gestion du temps	
8. Mise à jour du DOCOB (toilettage ou révision du Docob) s'il y a lieu	
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	20,25
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	20,25
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	6
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	
10.2 Autres	148
stage, colloques	
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	
10.2.5 Gestion des mails	
10.2.6 Temps relationnel partenaires	

10.2.7 Bibliographie	
10.3 formations	36
TOTAL	1593

Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux

Monsieur le Maire de Rompon,

Président du Comité de Pilotage du site B25

Le 25/01/2024

Yann VIVAT

Monsieur le Maire de Le Pouzin,

Structure animatrice

Le 25/01/2024

Christophe VIGNAL

ANNEXES

ANNEXE 1 : Les infolettres 2023

ANNEXE 2 : Exemples d’articles publiés en 2023

ANNEXE 1 : Les infolettres 2023

Infolettre mars 2023 :
https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/infolettre_4_des_sites_natura_2000_vf.pdf

MARS 2023

INFOLETTRE DES SITES NATURA 2000

« ROMPON, OUVÈZE, PAYRE »
« PRINTEGARDE »
« MILIEUX ALLUVIAUX DU RHÔNE AVAL »

En tant que Présidents des comités de pilotage, nous avons le plaisir de vous envoyer la quatrième infolettre de nos sites Natura 2000

Christophe Vignal

Yann Vivat

La période hivernale est un moment important de l'année où les oiseaux d'eau hivernants bénéficient d'un suivi régulier notamment sur le site Natura 2000 de Printegarde.
Le terrain n'est toutefois pas l'activité principale de cette période.
Elle est aussi consacrée aux bilans de l'année écoulée et aux actions qui seront mises en place tout le long de l'année 2023 pour les trois sites Natura 2000.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ce sont des outils permettant d'accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratiques à visée agroécologique, ou de les aider à maintenir des pratiques vertueuses qui tendent à disparaître.
Il nous apparait important de réaliser un focus sur ce sujet avec le démarrage, cette année, de la nouvelle programmation.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

ACTUALITES

RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES QUALITATIFS DES COPILS

Suite aux comités de pilotage des trois sites Natura 2000 qui se sont tenus fin 2022, il est apparu intéressant d'envoyer un questionnaire de satisfaction à l'ensemble des réseaux de chacun d'entre eux afin de permettre aux chargées de mission d'adapter au mieux ces réunions.

Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » le 8 décembre 2022 à Saint-Symphorien-sous-Chomérac

La majorité des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont renseigné avoir une bonne connaissance de Natura 2000 et des trois sites en gestion.

Lors des réunions, le contenu (présentations, intervenants, durée) apparait satisfaisant même si davantage d'intervenants seraient appréciés par quelques répondants.

Concernant le taux de participation, il est intéressant pour les prochains comités de pilotage, de comprendre la raison des absences. Quelques pistes ont été rapportées : conflit d'agenda, lieu, réunion qui se déroule en semaine sur des horaires de journée.

D'une manière globale, il est important de faire évoluer régulièrement ces instances en recueillant l'avis du réseau. Ces moments d'échanges sont essentiels pour garantir la bonne gestion des trois sites Natura 2000.L'objectif est donc de mobiliser un maximum de participant(e)s.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il encore temps de nous faire parvenir vos remarques et vos avis en répondant au(x) petit(s) questionnaire(s) qui vous concerne(nt) :

Rompon, Ouvèze, Payre
Milieux alluviaux du Rhône aval
Printegarde

UNE ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES MILIEUX NATURELS PAR PHOTOS AÉRIENNES

Exemple d'évolution de milieu sur une carrière de la commune de Donzère après exploitation entre 2006 (photo de gauche) et 2020 (photo de droite)

SLes sites Natura 2000 "Milieux alluviaux du Rhône aval" et "Printegarde" présentent des enjeux fort à l'échelle de la moyenne vallée du Rhône, avec la présence de milieux naturels et d'espèces parfois à l'état relictuel. Dans les dernières décennies, de nombreux facteurs humains ont conduit à la modification de paysages et des milieux naturels : le changement des pratiques agricoles, l'aménagement touristique du territoire, le réchauffement climatique ou encore la coupe de bois dans les forêts alluviales, sont largement observés dans la vallée.

En 2022, une étude visant à analyser l'évolution des milieux naturels par photo interprétation a été réalisée sur les deux sites.La photo interprétation est une méthode qui s'appuie sur des photos aériennes pour cartographier des éléments dans le paysage. Dans cette étude les photos aériennes prises en 2006 et en 2020 ont servi de support pour localiser les secteurs où les milieux ont changé de nature et pour quantifier les surfaces touchées.

Globalement sur les 4 463ha que représentent les deux sites Natura 2000, 700ha soit 15% de la surface ont évolué entre 2006 et 2020. Pour beaucoup, ces évolutions sont naturelles ou liées à des changements de pratiques agricoles. Des aménagements humains comme l'installation de carrières sont aussi à l'origine de modification des milieux.

L'ensemble des résultats de cette étude pour les deux sites Natura 2000 sont consultables sur la note de synthèse.

LES BILANS D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2022

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.
Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2022, cliquez sur les liens ci-dessous :

- Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »
- Bilan d'activités de « Printegarde »
- Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »

FOCUS SUR LES ESPECES

LES OISEAUX HIVERNANTS SUR PRINTEGARDE

Oiseaux en hivernage sur le site de Printegarde

« Printegarde » a été désigné en tant que site Natura 2000 pour son importance pour les espèces d'oiseaux à différents moments de l'année.En effet, ce site se situe sur l'un des principaux axes de migration des oiseaux qu'est la vallée du Rhône. En hiver, c'est une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau qui s'arrêtent sur le site de « Printegarde » pour venir hiverner. Il est alors possible d'observer des canards (comme le canard colvert ou le canard chipeau), des échassiers (comme les aigrettes ou le petit chevalier guignette), des goélands et des mouettes, des Grands cormorans..

Dans les années 1990, certaines de ces espèces étaient dénombrées en plusieurs centaines d'individus. Aujourd'hui ces effectifs sont en large baisse. Une des explications viendrait du changement climatique. Les hivers sont plus doux et les oiseaux migrateurs descendent moins au sud qu'avant, modifiant ainsi les aires d'hivernage. Chez certaines espèces, le changement climatique a bouleversé les voies migratoires voire même décalé les dates de départ et de retour des migrateurs.

Le site de « Printegarde » conserve une valeur ornithologique rare sur le Rhône de par la mosaïque de milieux aquatiques qu'il présente. Ce lieu mérite donc une attention particulière pour préserver la quiétude des espèces migratrices, hivernantes et lors de la période de reproduction.

FOCUS SUR LES ESPECES

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES : UNE ESPÈCE MENACÉE

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce protégée et notamment au titre de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.
Elle peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux.
Elle est malheureusement en déclin ces dernières années sur les cours d'eau du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » et au-delà. Un virus létal transmis par l'écrevisse américaine et transporté par les humains d'un cours d'eau à un autre en est une des raisons principales. Il existe toutefois encore quelques populations fragiles dans le Mézayon. Un comité technique a été créé par la Fédération de pêche de l'Ardèche en 2022 pour mettre en place des actions de préservation cohérentes sur le territoire.

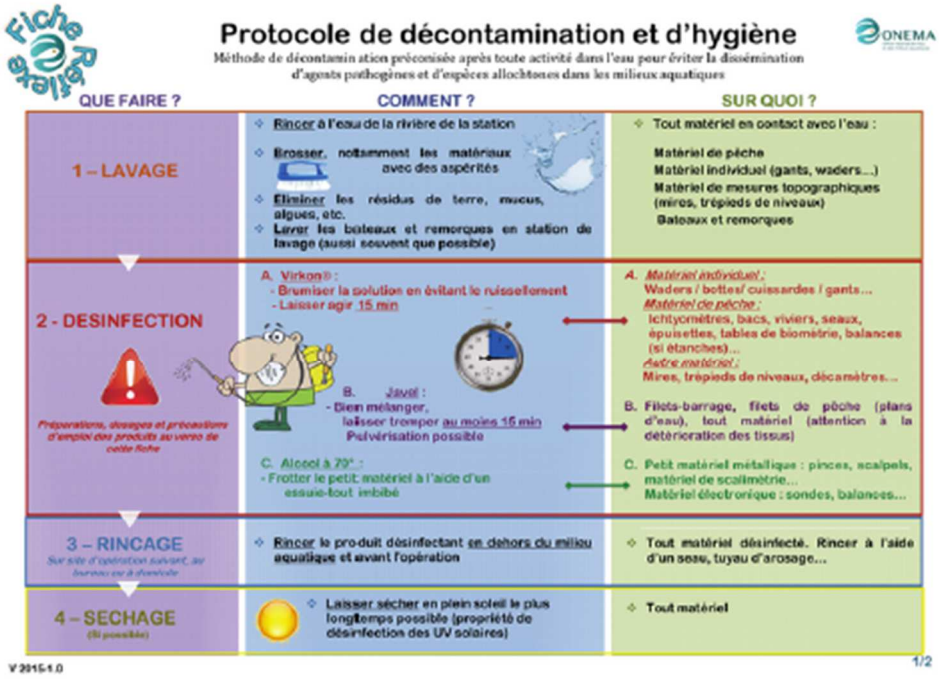

Afin de contribuer à la protection de cette espèce, il est important de respecter le protocole de décontamination et d'hygiène expliqué dans la figure ci-dessus.

DES PRATIQUES VERTUEUSES POUR LA BIODIVERSITÉ

DES PELOUSES NATURELLES PRÉSERVÉES PAR LE PÂTURAGE

Pâturage de moutons sur le plateau de Rompon

L'exemple du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » permet de comprendre quels sont les bénéfices du pâturage ovins (par les moutons) sur le plateau de Rompon.

Les milieux naturels ouverts (pelouses sèches et prairies) présentent un enjeu de conservation fort. Ils abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec entre autres, les orchidées, les reptiles ou encore les papillons.

La pratique du pâturage remonte à plusieurs millénaires et présente de nombreux avantages. En effet les pelouses sèches ne sont en fait pas si naturelles que cela … puisque façonnées par l'Homme depuis le moyen-âge grâce aux animaux d'élevage ! Souvent protégées, ces milieux ont tendance à se « refermer » : comme tout milieu naturel, sans entretien elles vont rapidement se transformer en forêt. Certaines plantes et espèces animales, exclusivement présentes sur ces milieux à caractéristique calcaire vont alors disparaître. En se nourrissant des arbustes, les moutons vont ainsi contribuer à laisser ces milieux ouverts et maintenir leur biodiversité.

Afin d'aider les agriculteurs à entretenir des pratiques vertueuses pour la biodiversité, plusieurs outils leurs sont proposés. Parmi eux, il existe les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC). Les agriculteurs peuvent souscrire volontairement à des engagements pour une durée de cinq ans. Une aide financière leur est allouée pour encourager dans le maintien ou le changement de pratiques en faveur de la biodiversité.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :
Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr
Amanda COCQUELET – a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :
http://romponouvezepayre.n2000.fr/
http://printegarde.n2000.fr/
http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/

Contact de la structure animatrice des sites :
Mairie Le Pouzin
3 avenue Marcel Nicolas B.P.6
0 7250 LE POUZIN
Tél. : 04 75 63 81 48

Vous recevez cette infolettre car votre structure fait partie d'au moins d'un des trois comités de pilotage des sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin. Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous en informer par retour de mail.

Infolettre juin 2023 :
https://083tx.mjt.lu/nl3/DI7r3tK84i9UhdGdhtcQzQ?m=AAAAADTd20YAAAAAAAAAAAtq_KEAAAABKfoAAAAAACP5LwBkfeDYzKACuR0LSuOJGwwboikIJAAhsYI&b=6d72c65a&e=1d07bf71&x=tcChmyFS27oUL8JSau841Mbwze7lohFyx0hYowof7uY

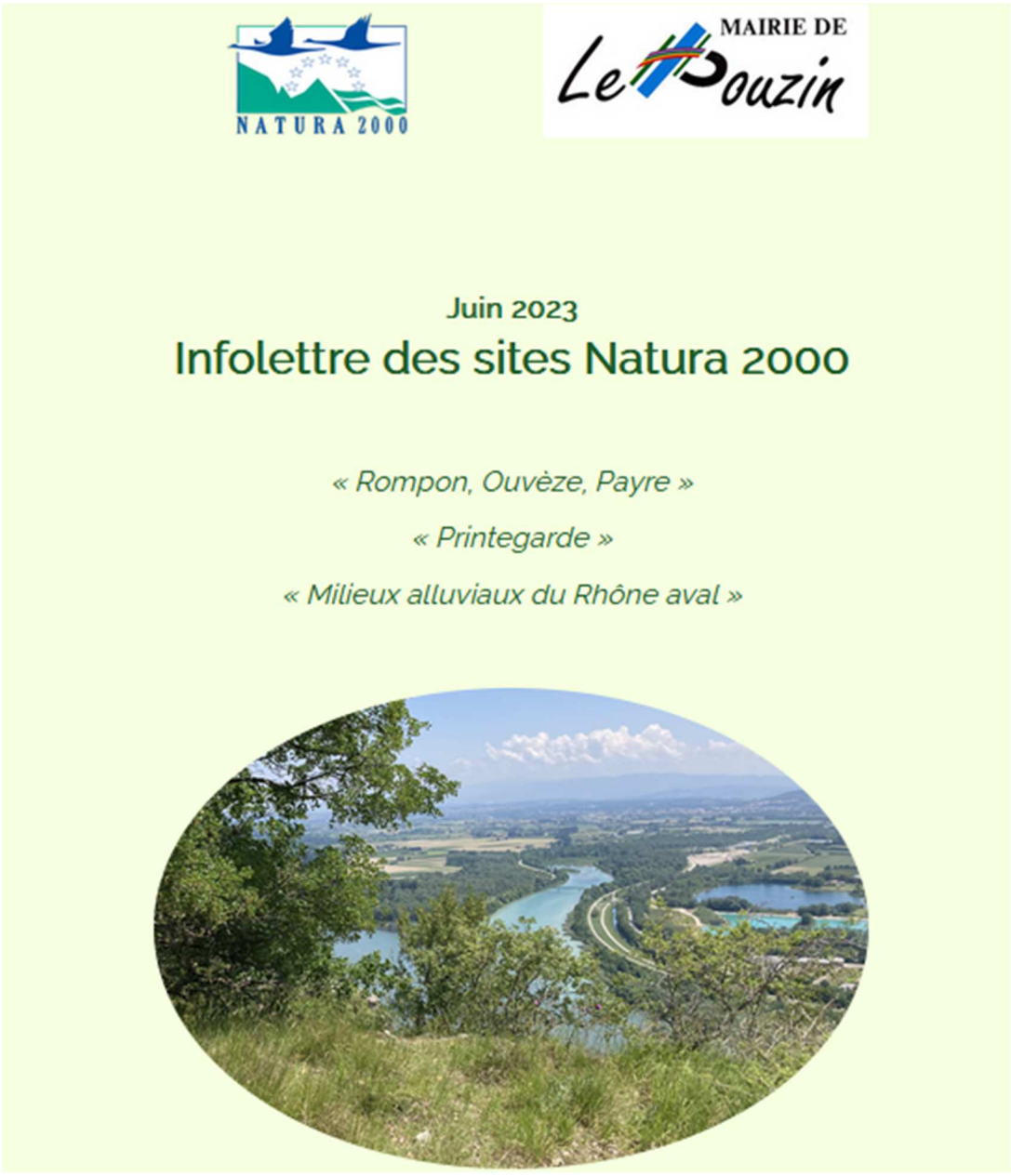

Christophe Vignal

Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette cinquième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

La période printanière, déjà bien entamée, est un moment essentiel où les espèces faunistiques et floristiques se développent. Un suivi régulier sur le terrain est mené notamment pour les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de l'état de la biodiversité.

Cette période est aussi marquée par les animations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public avec notamment la fête de la nature.

Cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux énergies renouvelables qui sont une des solutions afin de consommer de manière plus sobre. Leur déploiement est l'un des moyens pour atteindre la neutralité carbone. C'est aussi une solution pour garantir notre approvisionnement en énergie et réduire notre dépendance aux importations. Toutefois, il est important de réfléchir à une implantation adaptée aux besoins de la biodiversité qui peut être affectée par ces nouvelles technologies.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Actualités

La place des élus dans la politique Natura 2000, retour sur un webinaire

La mission inter-réseaux Natura 2000, fédérée au niveau national, a pour objectif de mettre en valeur les besoins liés aux questions de gouvernance locale, de portage par les élus ou d'ancrage dans les territoires.

Elle organise en 2023 deux webinaires sur ces questions en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité. Ils s'adressent aux présidents de comité de pilotage et élus concernés par la politique Natura 2000 (élus des régions, maires de communes situées dans un site Natura 2000...).

Le thème de la session 1 portait sur « La politique Natura 2000 et le rôle de président de comité de pilotage ». Ce premier webinaire a permis aux élus de mieux comprendre le fonctionnement du dispositif et d'échanger, sur la base de retours d'expérience, sur leur rôle à jouer en tant que Présidents de comité de pilotage.

Yann Vivat, maire de Rompon, a témoigné au cours de cette session en tant que Président de comité de pilotage du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre ». Il a mis l'accent sur le rôle de l'animateur Natura 2000 qui est essentiel pour accompagner les élus dans leurs prises de décision liées aux enjeux de la biodiversité.

Rencontre des élus de la mairie de Le Pouzin

Les deux chargées de mission Natura 2000 sont intervenues, le 24 avril dernier, auprès des élu(e)s de la commune de Le Pouzin, structure animatrice de trois sites Natura 2000. Lors de cette rencontre, une synthèse des actions menées en 2022 sur les trois sites a été présentée. Deux points d'actualité ont été ensuite développés pour sensibiliser les élus sur deux thématiques : l'implantation de panneaux photovoltaïques en milieu naturel et l'expansion de l'exploitation de la carrière Delmonico-Dorel au Pouzin. Ces échanges sont des moments privilégiés pour apporter des connaissances aux élu(e)s sur le patrimoine naturel de leur commune afin de les responsabiliser face à sa préservation.

Journée des animateurs/rices Natura 2000 de Drôme Ardèche

Le 2 mars dernier, les animateur/rices Natura 2000 des départements de la Drôme et de l'Ardèche se sont réunis au Pouzin. Ces réunions annuelles sont l'occasion de créer une dynamique d'action, en collaborant sur des projets communs pour mettre en valeur sur le territoire le réseau de sites Natura 2000. Par exemple, ces actions peuvent concerner le volet communication au travers de développement d'outils de sensibilisation, ou encore le suivi d'espèces animales et végétales sur plusieurs sites. Ces journées sont aussi la clé du succès pour garder une cohésion et une cohérence en ce qui concerne la gestion des sites Natura 2000 en profitant des compétences et des retours d'expérience de chacun(e)s.

Focus sur une espèce

Le Blongios nain, un petit héron méconnu

Crédit photo : Denis Attinault (www.oiseaux.net)

Le Blongios nain est plus petit héron d'Europe. Elle est l'espèce phare du site Natura 2000 de Printegarde. En France, l'espèce est considérée comme «presque menacée » avec une estimation de 500 à 830 couples contre 2000 couples dans les années 70. La cause majeure de sa disparition dans notre pays est la régression des milieux humides par assèchement ou encore la mise en culture des zones humides. En effet, le Blongios fréquente les roselières (végétation aquatique de la famille des roseaux) en bordure des cours d'eau, des étangs ou des gravières. Comme tous les hérons, il se nourrit principalement de petits poissons, d'insectes, d'amphibiens et de mollusques. Après un hivernage au sud du Sahara, le Blongios revient en France dès la fin avril. C'est à ce moment-là que le suivi de cette espèce débute sur le site de Printegarde. L'objectif est d'estimer le nombre de couples nicheurs et surtout de localiser les nichées potentielles afin d'assurer une gestion adaptée de l'espèce sur le site.

Communication

Animations de sensibilisation

Animation de la fête de la nature sur le plateau de Rompon avec la LPO

Ce printemps 2023 a également été rythmé par des animations grand public et scolaires.

Les deux chargées de mission ont accompagné le groupe local de la LPO Val de Drôme et de Nyons sur une sortie à Printegarde le 19 mars. Plus de 40 participants étaient présents. C'était l'occasion pour les animatrices de rencontrer des naturalistes chevronnés et d'échanger sur les observations d'oiseaux pour mieux comprendre le fonctionnement du site.

A l'occasion de la fête de la nature, une sortie sur le plateau de Rompon a été organisée en lien avec la LPO le 27 mai. L'objectif était de faire découvrir les richesses naturelles de ce secteur et plus précisément les reptiles, espèces animales souvent mal connues. Les participants se sont montrés très intéressés et ont pu mieux comprendre le rôle de ces animaux dans l'environnement naturel.

Les animatrices sont également intervenues auprès des scolaires :

- Le 20 mars dernier à une sortie scolaire organisée par la LPO pour présenter le réseau Natura 2000, le site de Printegarde, son importance pour les oiseaux et le rôle de l'animatrice en lien avec les différents acteurs et usagers du territoire,

- Le 4 mai dernier à l'école primaire privée de Chomérac avec l'animateur nature de la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche. L'objectif de cette animation commune était de présenter aux enfants la biodiversité qui les entoure avec une sortie du côté de la grotte de Tourange. Deux autres animations avec la Fédération de Chasse de l'Ardèche auront lieu en juillet auprès des centres de loisirs de La Voulte-sur-Rhône et de Le Pouzin.

Concilier les besoins humains et la préservation de la biodiversité

Le développement des énergies renouvelables en milieu naturel

Crédit photo : Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine

Le développement des énergies renouvelables est envisagé comme une des solutions pour limiter les rejets de gaz à effet de serre aggravant le changement climatique et menaçant la biodiversité et l'espèce humaine.

Toutefois, afin d'avoir une vision plus complète des alternatives énergétiques qui s'offrent à nous, il reste nécessaire d'évaluer les impacts de ces nouvelles technologies sur la biodiversité, notamment dans l'optique de leur déploiement à large échelle.

Aujourd'hui, une des cinq causes de perte de biodiversité est le changement de la nature des sols. Les parcs photovoltaïques sont un exemple de perte de naturalité d'un milieu, ce qui peut avoir plusieurs effets. Qui dit changement dans le sol dit changement de végétation, donc des peuplements d'insectes et ainsi de la présence de leurs prédateurs (oiseaux, chauve-souris..). La modification du milieu par « encombrement » des prairies peut aussi avoir des conséquences directes sur les voies de circulation des espèces animales, la ressource alimentaire des herbivores comme des carnivores, ou encore sur la construction de nids chez certains oiseaux.. D'autres espèces sont au contraire attirées par les panneaux qui, à leur surface, ressemblent à une étendue d'eau. Des insectes aquatiques comme les libellules peuvent alors venir pondre sur les panneaux vouant à échec la reproduction. Les oiseaux ou chauve-souris chassant les insectes à la surface de l'eau peuvent aussi se heurter aux panneaux.

Un cadre réglementaire stricte existe mais il est aussi primordial de prévenir les effets des centrales photovoltaïque sur la biodiversité, et de bien considérer les enjeux naturels afin d'adapter l'aménagement des parcs pour que la réimplantation de la faune et la flore sauvage y soit favorisée.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET – a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/

http://printegarde.n2000.fr/

http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

Vous recevez cette infolettre car votre structure fait partie d'au moins d'un des trois comités de pilotage des sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin. Cliquez ici pour vous désabonner.

Powered by Mailjet

Infolettre décembre 2023 :

Décembre 2023

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Christophe Vignal

Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette sixième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage. Cette dernière de l'année est l'occasion de vous annoncer que nous poursuivons nos missions pour l'année 2024, avant un changement de structure animatrice au 1er janvier 2025.

Cette fin d'année a été riche en évènements et animations. Nos chargées de mission Natura 2000 se sont impliquées sur des sujets d'actualité tels que les influences des parcs photovoltaïques au sol sur les chauves-souris ou bien la nature dans nos villes de demain. Ce dernier sujet a fait l'objet d'une conférence organisée par la mairie du Pouzin en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche en novembre.

Des animations grand public et scolaires ont aussi marqué cette période. La communication est un outil essentiel pour sensibiliser le plus largement possible.

C'est sans oublier le suivi des espèces. Cette année un inventaire complet des libellules a été réalisé sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre".

Enfin, cette infolettre se clôturera par un article concernant les espèces exotiques envahissantes qui constituent une menace pour environ un tiers des espèces terrestres. Des solutions existent notamment face au changement climatique.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture ainsi que de très belles fêtes de fin d'année.

Actualités

La Région Auvergne Rhône-Alpes réorganise la gestion des espaces Natura 2000

L'Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de zones Natura 2000 avec 261 sites qui représentent 13 % de son territoire. Ces sites étaient jusqu'à présent portés par l'État et les collectivités locales et étaient pilotés par 87 structures.

Dans le cadre de la loi 3DS qui lui a confié la gestion des zones Natura 2000, la Région AURA a décidé de refondre le système existant depuis 30 ans. Elle a pour cela fait le choix de redéfinir les objectifs de travail afin d'assurer cette nouvelle responsabilité dans le domaine de la biodiversité.

De nombreux sites Natura 2000 vont changer de structure animatrice. La gestion des trois sites portés par la mairie du Pouzin sera confiée au Conservatoire des Espaces Naturels de Rhône-Alpes, antenne Drôme-Ardèche à partir du 1er janvier 2025.

Séminaire Photovoltaïque et Chiroptères

Une étude réalisée par la Ligue de Protection des Oiseaux AURA - délégation Drôme-Ardèche a été lancée en 2022 pour améliorer les connaissances sur l'activité des chauves-souris au sein et aux alentours des parcs photovoltaïques au sol. Cette étude scientifique à l'initiative de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a aussi été pilotée par le Muséum National d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la Biodiversité.

Un séminaire s'est tenu en septembre dernier rassemblant 300 personnes pour présenter les résultats. Les premiers résultats de cette étude ont mis en avant que l'activité des chauves-souris est altérée par la présence de parcs photovoltaïques. Il est essentiel de construire un socle commun de compréhension sur cet épineux sujet qu'est la conciliation entre préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Pour (re)voir les conférences, CLIQUEZ ICI

Pour (re)découvrir le projet et les ateliers du 12/09 après-midi, CLIQUEZ ICI

A lire : l'article scientifique issu de ce projet

Réunion du réseau des animateurs Natura 2000 de Drôme-Ardèche

Après une réunion en début d'année pour échanger sur des actions communes en réseau, les animatrices-eurs Natura 2000 drômois et ardéchois se sont retrouvés en novembre pour une visite de terrain sur le site "Les massifs de Crussol, Soyons et Cornas Chateaubourg".

Sur les massifs de Crussol et de Soyons, deux sentiers d'interprétation à destination des familles ont vu le jour pour partir à la découverte de la richesse géologique et du patrimoine naturel de ces lieux. Fabien Cayrat, animateur du site à la communauté de communes de Crussol, nous a présenté le fruit de ce travail en lien avec le bureau d'étude *Cairn interprétation*. Cette demi-journée a été l'occasion de partager les retours d'expérience en matière de sensibilisation au sein du réseau.

Sensibilisation

Animations scolaires lire et faire lire

Cet automne, les chargées de mission Natura 2000 ont été associées à plusieurs journées d'animations scolaires en lien avec l'association Lire et faire lire de l'Ardèche. Cela a été l'occasion de partager avec plusieurs classes de différentes écoles primaires des connaissances sur la nature et notamment les chants d'oiseaux. Ces moments de sensibilisation sous forme de jeux sont essentiels pour faire comprendre aux plus jeunes l'importance de la protection de la biodiversité. C'est la deuxième année que Natura 2000 est associé à ces journées scolaires.

La nature dans nos villes de demain : conférence à la médiathèque de Privas, en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche

Crédit photo : Sophie Coste-Durieux

Une soirée conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain a été organisée par les animatrices en partenariat avec la LPO Drôme-Ardèche (contact ici) le 30 novembre. C'est à la médiathèque de Privas qu'une trentaine de participants sont venus découvrir nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune de Le Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des pouzinois plaisant.

Retrouvez les informations clés ici

Mieux connaitre le territoire

Résultats d'une étude sur les libellules sur le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"

Cordulie à corps fin (Crédit photo: Guillaume Aubin)

Cette année, le site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre" a fait l'objet d'un suivi spécifique sur les libellules. Un prestataire indépendant, Guillaume Aubin, a été missionné pour mener cette étude sur l'ensemble des cours d'eau du site. Aucun suivi exhaustif n'avait été réalisé jusque là. Les résultats étaient très attendus !

Il est important de rappeler que les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Quarante-deux espèces ont été inventoriées sur les différents milieux aquatiques du site. Notamment, une espèce protégée à l'échelle européenne s'avère très présente. Il s'agit de la Cordulie à corps fin. Cette espèce est facilement reconnaissable à ses yeux vert brillant et à l'alignement de marques jaunes contrastant avec le vert métallique desur son abdomen. Elle vit aux abords des eaux courantes (notamment dans les parties calmes des grandes rivières), parfois en eau stagnante (mares, étangs, lacs, anciennes gravières), en-dessous de 800 m d'altitude. La présence d'une lisière arborée lui est nécessaire car ses larves vivent dans les débris végétaux s'accumulant entre les racines d'arbres immergées.

L'étude met en avant des préconisations afin de faire face aux différentes menaces identifiées (pollution, réchauffement climatique, espèces exotiques envahissantes, etc...).

Pour en savoir plus: CLIQUEZ ICI

La préservation de la biodiversité, gage d'une bonne qualité de vie

Les espèces exotiques envahissantes, une menace pour nos espèces végétales locales !

Mais alors, que planter?

Crédit photo : Mairie Le Pouzin - Renouée

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent certains animaux ou végétaux introduis par l'Homme, de manière volontaire ou fortuite, et qui prennent la place d'autres espèces dites autochtones ou locales.

Ces espèces exotiques envahissantes constituent une réelle menace pour environ un tiers des espèces terrestres et contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne les plantes, l'ornementation de nos espaces publics et des jardins privés sont une des causes d'introduction de ces espèces. Afin d'éviter la propagation dans les milieux naturels, il est important de regarder l'origine géographique des espèces à planter.

S'ajoute à cela le changement climatique et la hausse globale des températures en France. Les espèces locales dites rustiques, plus résistantes, sont à privilégier : érable champêtre, chêne pubescent, genévrier commun, prunelier, cornouiller sanguin, etc.... Il est aussi conseillé de diversifier les essences dans un même massif.

Par ailleurs, la plantation d'essences locales se montrent bien mieux adaptées aux espèces animales en terme de ressource alimentaire, de lieu de construction du nid, ou d'abris pour les oiseaux, les mammifères ou les insectes. Par exemple, les haies champêtres jouent un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes.

D'une manière générale, il est aujourd'hui primordial de bien se renseigner avant de planter de nouvelles espèces végétales.

Mais comment choisir et où se fournir ? La marque **Végétal Local** permet de se procurer ces espèces. C'est un label de traçabilité des végétaux sauvages et locaux. Ils ont été collectés en milieu naturel, n'ont pas subi de transformation par l'Homme et sont naturellement présents dans la région d'origine considérée.

Pour en savoir plus: CLIQUEZ ICI

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les deux animatrices des sites :

Sophie COSTE-DURIEUX - s.coste-durieux@lepouzin.fr

Amanda COCQUELET – a.cocquelet@lepouzin.fr

Ou à consulter les sites internet des trois sites Natura 2000 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/

http://printegarde.n2000.fr/

http://milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/

Contact de la structure animatrice des sites :

Mairie Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas B.P.6

07250 LE POUZIN

Tél. : 04 75 63 81 48

ANNEXE 2 : Exemples d'articles publiés en 2023

15/05/2023 – Proposition article « Le Pouzin au quotidien »
Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux

Le printemps est là et avec lui les sorties en pleine nature les week-ends ! Les balades sont l'occasion d'admirer les fleurs sauvages multicolores, d'entendre et d'observer un grand nombre d'espèces animales dans divers milieux. Pour profiter au mieux de ces richesses naturelles, il est important de veiller à leur tranquillité. En restant sur les chemins par exemple, vous éviterez de piétiner des végétaux parfois rares, ou encore de déranger une nichée de jeunes oiseaux. Lorsque vous vous baignez dans une rivière, pensez à toute la vie insignifiante (en apparence) qui circule entre vos pieds. Il est conseillé d'éviter de déplacer les pierres car cela peut déranger des petites bêtes ou bloquer la remontée du cours d'eau par certains poissons si l'on construit des barrages. Si vous êtes plutôt adepte des milieux rocheux, souvenez-vous que les falaises abritent des nids de certains rapaces notamment. Aussi, avant de pénétrer dans une grotte, pensez à la petite faune discrète qui s'y cache : les chauves-souris s'y reposent la journée et y élèvent leurs jeunes jusqu'à leur émancipation. Rappelez-vous que dans la nature, nous sommes dans le milieu de vie de très nombreuses espèces animales et végétales. Du mois d'avril à la fin août, restons vigilants pour laisser le moins de traces possibles sur notre passage !

Le Pouzin

22 petits citoyens en visite à la mairie

Jeudi 22 juin, une classe de CE2 de l'école publique élémentaire conduite par son institutrice Hélène Boudoyen a été reçue en mairie pour une visite guidée, par Christophe Vignal, le maire, accompagné de Christelle Arnol, conseillère municipale. Les 22 élèves, réunis sur le parvis ont d'abord pu découvrir les signes distinctifs du bâtiment, la devise de la République inscrite sur le fronton, les trois drapeaux accrochés au balcon de la façade (national, européen et départemental) avec une première explication de la part du premier édile.

Les 22 élèves devant la mairie avant la visite du bâtiment.

Le rôle du conseil municipal explicité

La salle du conseil municipal les a beaucoup impressionnés. Les questions ont fusé sur le portrait du président de la République : pourquoi ne porte-t-il pas d'écharpe ? Ou encore sur le buste de Marianne : qui est-elle ? ou le blason de la ville et l'origine de ses motifs représentant un dauphin et un poussin ? Les enfants ont été attentifs aux explications données sur le rôle du conseil municipal... Qui décide de faire des travaux dans l'école ou la cantine ou d'entretenir les espaces verts, ou encore de subventionner les associations ?....

À un premier groupe d'enfants, la policière a expliqué les règles de sécurité et de civisme et répondu aux nombreuses questions notamment sur les règles applicables à l'utilisation des trottinettes dans l'espace public. Le second groupe a suivi le maire dans son bureau, endroit où ils se sont vite sentis à l'aise et où ils ont écouté un rappel succinct des faits marquants historiques, comme les terribles bombardements d'août 1944 qui ont valu à la commune de recevoir en 1949 la Croix de guerre des mains du président de la république Vincent Auriol. Puis Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 sur le site Rompon Ouvèze Payre a pris le relais pour expliquer aux élèves, documents à l'appui, les différentes espèces de la faune et flore locale dont certaines rares et protégées. Les enfants ont pu ainsi mieux comprendre le rôle d'une mairie dans la cité. La visite s'est conclue par une collation offerte au groupe par les mairies et un petit fanion avec le blason du Pouzin.

● **G.B.**

Le Pouzin

Une visite citoyenne pour les écoliers de Louis-Royer

À l'instar de leurs camarades de l'école publique, mardi 4 juillet, 11 élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école privée Louis-Royer, encadrés par leur institutrice Ophélie Jamin et l'AESH Delphine ont été reçus en mairie pour une visite guidée.

Les écoliers ont été accueillis sur les marches de l'hôtel de ville.

Les jeunes visiteurs ont été accueillis sur le parvis de la mairie par le premier édile Christophe Vignal et les élus Amélie Perrin et Fabien Ferrier. Ils ont pu découvrir et échanger sur les signes distinctifs du bâtiment comme les trois drapeaux aux couleurs de la république, de l'Europe et du département (ex Vivarais) et la signification de la devise de la République inscrite sur le fronton. Ensuite les jeunes citoyens ont été invités à pénétrer dans la salle des mariages où le maire a expliqué le fonctionnement d'un conseil municipal, comment celui-ci est élu et quels sont ses attributions comme la décision de réaliser des travaux dans l'école, salles de sport, voirie... Les écoliers ont posé des questions comme par exemple sur l'origine des couleurs du drapeau national ou sur les motifs du blason de la ville représentant un dauphin, un poussin et la Croix de guerre et sur le portrait du président de la République ou encore sur le buste de Marianne...

Après ce moment de questionnement le groupe a été séparé en deux, le premier resté sur place a été animé par les deux policiers municipaux qui ont expliqué les règles de sécurité et de civisme et répondu aux nombreuses questions notamment sur les règles applicables à l'utilisation des trottinettes électriques dans l'espace public.

Le second groupe a suivi le maire dans son bureau, endroit où ils ont écouté un rappel succinct des faits marquants historiques, comme les terribles bombardements d'août 1944 qui ont valu à la commune de recevoir en 1949 la Croix de guerre des mains du président de la République Vincent Auriol.

Certains ont pu retrouver leur acte de naissance

Puis les deux animatrices de la structure Pouzinoise Natura 2000 ont pris le relais pour expliquer aux élèves, documents à l'appui, les différentes espèces de la faune et flore locale dont certaines rares et protégées. Une employée a montré aux élèves des registres d'état civil, un de 1949 et un plus récent sur lequel les élèves pouzinois ont été surpris et amusés de retrouver leur acte de naissance.

À la fin de la visite les élus ont recueilli les impressions des écoliers notamment sur ce qui leur avait davantage plu, ce à quoi ils ont répondu "tout". La visite s'est conclue par une collation offerte au groupe par les mairies et un petit fanion avec le blason du Pouzin.

● **Galliano Bianchi**

Le Pouzin

Le futur de la friche Coco Boer déterminé le 16 octobre

La friche Coco Boer n'a pu être visitée lors du séminaire des élus pour des raisons de sécurité. Photo Le DL/Pierre Brunet

Les élus ont planché toute l'après-midi du 2 octobre pour connaître tous les paramètres du quartier entourant l'ancien site de production de la poudre de réglisse.

Les élus pouzinois avaient rendez-vous, lundi 2 octobre, devant la friche industrielle Coco Boer, où a été longtemps produite la fameuse poudre de réglisse. Ils y débutaient un séminaire, accompagnés par les professionnels de la réhabilitation, destiné à leur fournir tous les éléments pour définir ce que va devenir l'emplacement situé en plein cœur du centre historique.

Les 1 000 m² de bâtiments qui devraient disparaître représentent une possibilité « d'aérer le quartier » comme le disait le maire, Christophe Vignal, qui souhaite y créer « un espace de rencontre et d'échange pour les habitants ». Tous étaient donc rassemblés pour comprendre les enjeux de la « renaturation » du site, qui ne deviendra pas un projet immobilier en raison du risque d'inondation indiqué dans le plan de prévention majeur contre les risques naturels d'inondation.

Les habitants seront consultés

C'est EPORA, maître d'ouvrage habitué à travailler sur les friches, qui est chargé du dossier Coco Boer par la commune. Un projet qui est une première, pour l'établissement public foncier, plus habitué à reconstruire après avoir démoli. « Il nous faut trouver la bonne méthode et s'entourer de partenaires » expliquait Véronique Guiriman, la représentante locale. Claire de Blic, cheffe de projet pour l'organisme Petites Villes de Demain à la baguette pour ce séminaire, précisait l'importance du futur choix : « La dépollution et la destruction coûtent cher. Et le projet n'engendrera pas de recette par la suite. Nous aurons besoin des aides de l'État. » Présents, les services de l'État ont indiqué qu'ils accompagneraient le changement dans le quartier et espèrent même en faire un « marqueur pour lequel nous attendons de l'innovation » insistait Laurence Prost, de la direction départementale des territoires.

Tour du propriétaire par l'extérieur, travail sur l'intérêt de remettre les sols en bon état et accompagnement par des paysagistes et des architectes ont guidé les élus vers une prise de décision. Il y a donc été question de renaturation, de nature en ville ainsi que de forêt urbaine. En fin de journée, les élus ont ensuite pu mettre toutes ces informations à plat et prendre des décisions qui seront soumises au vote du conseil municipal le 16 octobre prochain.

Il est important de rappeler que ces démarches ne marquent que le début du projet et que les habitants vont être consultés, dans les prochains mois, pour donner leurs avis et surtout leurs envies quant à la tournure que prendra le futur lieu. « Il devra permettre d'améliorer l'attractivité du quartier » insiste Christophe Vignal.

● **Pierre Brunet**

Quelles aides pour le projet ?

Le montant de l'opération n'est évidemment pas connu, puisqu'elle n'en est qu'à sa phase préparatoire. Quelques taux de subventions ont tout de même déjà été annoncés. Epora, maître d'ouvrage de l'opération pour le compte de la mairie, participera à hauteur de 60 % au déficit foncier par pour la phase démolition/dépollution. Récemment, et une participation de 183 000 € de l'État via le Fond Vert, a été débloquée. Elles restent conditionnées à la renaturation du site.

La friche Coco Boer, au coeur du Pouzin, devrait disparaître dans les mois qui viennent. Photo Le DL/Pierre Brunet

La friche Coco Boer sera renaturée

LE POUZIN La ville vient de décrocher une subvention pour trouver un avenir à la friche des anciennes usines Coco Boer. Une page se tourne.

La friche industrielle de la rue Audouard, à l'emplacement des anciennes usines des friandises Coco Boer, va être renaturée. Suite à la signature d'une convention entre la ville et l'Établissement public foncier de l'ouest Rhône Alpes (EPORA), ce projet de renaturation sera une action phare du programme de revitalisation de la commune.

Élus et partenaires se sont réunis pour un séminaire sur le projet d'avenir de la friche industrielle. Photo : GF

PETIT RAPPEL

En 1902, Jules Courtier, pharmacien à Le Pouzin en Ardèche, met au point une poudre de réglisse légèrement anisée. La même année, c'est aussi la guerre des Boers. Aussitôt, le nom de la poudre est trouvé, Jules Courtier l'appellera Coco Boer. La marque connaît un fantastique succès, qui se prolonge jusque dans les années soixante-dix. Une notoriété qui sera évoquée au début des années 80, dans la célèbre chanson *Mistral gagnant* du chanteur Renaud, comme symbole de la nostalgie de l'enfance.

L'AVENIR DE LA FRICHE

Pour le maire du Pouzin, Christophe Vignal : « *Le projet des élues de la commune est de transformer cette friche urbaine en un véritable îlot de verdure, où le lien social et l'éducation à l'environnement seront centraux, au moyen d'une renaturation du site.* » Cette jachère s'étend en plein cœur du Vieux-Bourg, sur 1 030 m² de foncier, incluant 745 m² de bâti, pollué et à l'abandon depuis plus de 40 ans. Pour cela, une dotation de 183 000 € a été débloquée par l'État, au titre de Fonds vert, dispositif de financement qui a pour objectif de renforcer la performance environnementale, d'adapter son territoire au changement climatique et d'améliorer le cadre de vie.

Pour Claire de Blic, cheffe de projet Petites villes de demain : « *La requalification foncière de cette friche Coco Boer est une des actions majeures de revitalisation programmées dans le projet de territoire du Pouzin, et va permettre d'accueillir une expérimentation du site, sachant qu'on ne peut pas y construire des immeubles en raison du risque d'inondation.* » La renaturation est une démarche cruciale pour restaurer la nature et préserver la biodiversité. Elle consiste à inverser les effets de la dégradation de l'environnement en rétablissant des écosystèmes naturels, en replantant des espèces indigènes et en rétablissant l'équilibre des écosystèmes.

À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles

Lézard vert, membre d'une faune méconnue.
Photo : Manon Eudes

ROMPON

À l'occasion de la fête de la nature, une animation sur les reptiles (gratuite et sur inscription limitée à 20 personnes), réalisée en partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux, aura lieu sur le plateau de Rompon, le samedi 27 mai de 9 h à 12 h. Le site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre, situé en Ardèche, présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) inféodés à ce territoire. Il s'agit d'une véritable mosaïque d'habitats autant diversifiés que connectés. Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, précise : *« nous allons, durant cette matinée, faire découvrir le plateau de Rompon majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies. Elles représentent les habitats d'intérêt communautaire principaux sur le site et vont abriter une flore et une faune d'importance patrimoniale avec, notamment, les reptiles. Une spécialiste de la LPO sera présente pour nous parler et nous faire découvrir cette faune souvent mal connue. Pensez à enfiler de bonnes chaussures de marche et à prendre vos jumelles si vous en avez. »*

La fête de la nature se tiendra sur le plateau de Rompon. Photo : Martine Grivaud DDT 07

Contact :

Mairie du Pouzin :
04 75 63 81 48/06 31 02 48 04

Le Pouzin | Rompon

À la découverte des reptiles sur le site Natura 2000

Le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la Ligue pour la protection (LPO) ont profité de la Fête de la nature pour aller à la rencontre des reptiles. Un groupe d'une vingtaine de personnes a arpenté les sentiers du plateau de Rompon pendant trois heures.

Dans le cadre de la 17e édition de la Fête de la nature, qui se déroule sur le territoire national du mardi 24 jusqu'à ce lundi 29 mai, le gestionnaire du site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre et la LPO ont proposé, samedi 27 mai, une animation intitulée "À la découverte du plateau de Rompon et des reptiles". Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 pour le site, et Margaux Sicre, chargée de mission biodiversité à la LPO Drôme Ardèche, avaient donné rendez-vous aux participants devant la chapelle du vieux Rompon pour un départ à 9 heures.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, montre aux participants une photo du lézard ocellé.

Quelques consignes avant le départ de la randonnée

● L'habitat du plus gros lézard d'Europe

Une vingtaine d'adultes et d'enfants préalablement inscrits, soit le nombre maximum prévu, auxquels s'étaient joints les maires du Pouzin et de Rompon, équipés de longues vues et de jumelles, ont emprunté pendant trois heures les sentiers à la découverte du plateau de Rompon. Cet espace majoritairement recouvert par les milieux ouverts comme les pelouses sèches et les prairies, entretenues par le pâturage, abrite une flore et une faune d'importance patrimoniale, comme le lézard ocellé reptile d'environ 30 cm qui est une espèce protégée en France et le plus gros en Europe, ou les chauves-souris. Le mois de mai se prêtant idéalement à l'observation des reptiles car c'est la période de reproduction et le moment où ils sortent le plus longtemps dans la journée. Les organisateurs avaient préalablement préparé la ballade en repérant au sol les endroits susceptibles d'abriter des vertébrés comme des vipères ou des lézards. Cette randonnée pédagogique permettait d'appréhender la biodiversité, de faire découvrir et connaître les reptiles, et d'apprendre à observer leurs habitats en milieux naturels.

● **Galliano Bianchi**

PRIVAS La nature dans nos villes de demain

C'est à la médiathèque Jacques Dupin à Privas, dans le cadre de l'animation des trois sites Nature 2000, que la commune du Pouzin a organisé une soirée-conférence, qui avait pour thème la nature dans les villes de demain. La soirée, ouverte par Christophe Vignal, maire du Pouzin, et Yann Vivat, maire de Rompon, a accueilli une trentaine de personnes. La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) a présenté quelques espèces animales et végétales. Il est important de préserver ces espèces et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts du Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des Pouzinois plaisant.

La nature au cœur des petites villes de demain

Concilier biodiversité et milieu urbain… un enjeu de taille.

LE POUZIN/ROMPON

Dans le cadre de l'animation des trois sites Natura 2000 qu'elle porte, la commune du Pouzin a organisé jeudi 30 novembre une soirée-conférence sur la thématique de la nature dans les villes de demain, à la médiathèque Jacques-Dupin à Privas. Cette présentation, introduite par Christophe Vignal, maire du Pouzin, et Yann Vivat, maire de Rompon, a accueilli près de 30 participants. Pour parler de ce sujet d'actualité, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a présenté quelques-uns de nos colocataires sauvages. Ces espèces animales et végétales se sont adaptées à nos bâtis et à nos aménagements urbains. Et si elles passent souvent inaperçues, il est toutefois important de les préserver et de rendre la cohabitation la plus agréable et la plus favorable possible. Le service des espaces verts de la commune du Pouzin est également intervenu pour présenter les pratiques vertueuses mises en place pour accueillir la biodiversité dans la ville, avec pour objectif de s'adapter au changement climatique et de rendre le cadre de vie des Pouzinois plaisant et ressourçant. La biodiversité en plein cœur de la ville est un facteur important et crucial, les espaces verts urbains devraient être conçus non seulement pour les humains, mais aussi pour abriter une diversité d'espèces végétales et animales. Des corridors écologiques connectant ces espaces peuvent encourager la migration des espèces et favoriser l'équilibre écologique au sein même de la ville. Un avenir dans lequel la nature et la ville coexistent.